

Août 2018

Baromètre bancaire 2018

L'évolution conjoncturelle des banques en Suisse

Table des matières

Executive Summary	4
1 Le secteur bancaire suisse	12
1.1 Environnement politique et économique	14
1.2 Mutation structurelle	17
1.3 Réglementation	19
1.4 Fiscalité	22
1.5 Compétitivité et potentiels de croissance	25
2 Résultat des banques	30
2.1 Evolutions en 2017	31
2.1.1 Résultat par domaines d'activité	31
2.1.2 Résultat par groupes de banques	34
2.1.3 Bénéfice annuel (résultat sur la période)	35
2.2 Evolutions en 2018	36
3 Opérations au bilan	38
3.1 Evolutions en 2017	38
3.1.1 Evolution des bilans	38
3.1.2 Evolution des opérations de crédit en Suisse	45
3.2 Evolutions en 2018	48
4 Gestion de fortune	50
4.1 Evolutions en 2017	50
4.2 Evolutions en 2018	56
5 Emploi dans les banques en Suisse	58
5.1 Evolutions en 2017	59
5.2 Evolutions en 2018	61
6 Focus: Asset Management	66
7 Bibliographie	74

Executive Summary

Le secteur bancaire contribue de manière déterminante au succès de la place financière suisse, qui compte parmi les premières au monde et conserve sa position de leader en matière de gestion de fortune transfrontalière. A fin 2017, 253 banques opéraient en Suisse, soit huit de moins que l'année précédente.

Les banques en Suisse sont confrontées à de multiples défis: coûts croissants liés à la réglementation, persistance des taux d'intérêt négatifs, incertitudes politiques et juridiques dans le contexte du Brexit et des tensions commerciales internationales, tels sont les aspects marquants de la situation actuelle. En outre, la compression durable des marges et l'avènement du numérique dans le domaine financier risquent fort d'accélérer la réorganisation structurelle du secteur bancaire ces prochaines années. Les banques acceptent ces défis et, dans cet univers en mutation, elles parviennent à se développer avec vigueur.

Un environnement politique et économique exigeant

Voici plus de deux ans que la Banque nationale suisse (BNS) a introduit des taux d'intérêt négatifs. A fin 2017, ces taux concernaient CHF 270 milliards d'avoirs bancaires en Suisse. Dans l'ensemble de la branche, ils ont pesé sur les marges d'intérêts tout au long de l'année. Les opérations passives, de plus en plus, atteignent ainsi leurs limites. La forte demande de crédit, stimulée par le bas niveau des taux d'intérêt, a permis aux banques de compenser l'érosion de leurs marges par un accroissement du volume de crédit.

Dans l'immédiat, le Brexit et l'évolution de la situation commerciale internationale restent des sources d'incertitude pour les banques suisses – de même que la reconnaissance de l'équivalence boursière, limitée à un an par la Commission européenne. L'équivalence technique de la Bourse suisse est incontestée. A défaut de prolongation de la durée d'un an, le Conseil fédéral prévoit une mesure éventuelle visant à protéger l'infrastructure boursière suisse.

De nouvelles perspectives grâce à la numérisation

Les nouvelles technologies numériques font évoluer les processus d'affaires et les profils professionnels dans le secteur bancaire. Par ailleurs, des entreprises Fintech s'implantent sur le marché et intensifient la concurrence. Dans ce contexte, les banques optimisent leurs modèles d'affaires et saisissent les opportunités qui s'offrent à elles pour innover. On note toutefois que bien souvent, les banques et les entreprises Fintech travaillent ensemble et exploitent les synergies potentielles.

La Suisse présente de remarquables avantages pour les banques et les entreprises Fintech et, en matière de *blockchain*, elle compte d'ores et déjà parmi les premiers centres au monde. Dans le Fintech Hub Ranking, Zurich et Genève se classent respectivement deuxième et troisième. La Suisse compte à l'heure actuelle 220 entreprises Fintech, dont une trentaine de nouvelles implantations sur la seule année 2017.

Avec la numérisation des processus de travail dans le secteur bancaire, le risque de cybercriminalité va croissant. Le Conseil fédéral s'efforce de mettre en œuvre diverses recommandations sur la cybersécurité qui lui ont été soumises par le

Comité consultatif «Avenir de la place financière». En juillet 2018, il a pris la première décision de principe en vue de la création d'un centre de compétence en matière de cybersécurité. En outre, un groupe d'experts de l'Association suisse des banquiers (ASB) a élaboré en 2017 une liste d'initiatives sur la cybersécurité. Par exemple, il préconise de sensibiliser davantage les utilisateurs et de former des cyberspécialistes.

Renforcer la compétitivité de la place suisse

Si divers indicateurs donnent à penser que la Suisse reste très compétitive, les coûts liés à la densité réglementaire pèsent lourdement sur les banques. Des allègements administratifs et une amélioration de la réglementation actuelle et future sont donc nécessaires. Les solutions Fintech, et plus spécifiquement les solutions RegTech de gestion des obligations réglementaires, présentent également un fort potentiel en termes d'économies de coûts.

Pour rester dans le peloton de tête des places financières internationales, la Suisse doit avoir accès aux marchés étrangers. Dès lors que c'est pertinent et approprié, elle transpose donc les normes internationales dans son droit national, afin d'assurer l'équivalence des législations. La Loi sur les services financiers (LSFin) et la Loi sur les établissements financiers (LEFin), adoptées en juin 2018, sont emblématiques à cet égard. De même, dans le cadre de la révision de l'Ordonnance sur les fonds propres, le Conseil fédéral a mis en œuvre deux aspects complémentaires de Bâle III.

Par ailleurs, la Suisse met en pratique l'échange automatique de renseignements (EAR), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Plus d'une centaine d'Etats, dont tous les grands centres financiers – sauf les États Unis – et toutes les places financières concurrentes de la Suisse, se sont également engagés à appliquer cette norme.

En mai 2018, le Forum sur la politique en matière de marchés financiers a informé le Conseil fédéral des travaux sur le renforcement des conditions-cadres de la place financière suisse. Parmi les possibilités qui existent pour renforcer la compétitivité de la place financière suisse ont été examinées, outre les conditions-cadres générales telles que le contexte réglementaire, le marché du travail ou la formation, des mesures spécifiques au marché financier comme par exemple la suppression des droits de timbre, une réforme de l'impôt anticipé ou l'amélioration de l'accès au marché de l'Union européenne (UE).

Solidité du résultat des banques

En dépit de les difficultés réglementaires et structurelles, les banques en Suisse ont affiché un résultat solide en 2017.

Le résultat consolidé de toutes les banques en Suisse reste stable par rapport à 2016, soit CHF 62,5 milliards. Le résultat des opérations d'intérêts s'est inscrit en recul de 0,6 %, en raison notamment des taux d'intérêt négatifs. Les banques en Suisse ont versé des taux d'intérêt négatifs à hauteur d'environ CHF 2,0 milliards en 2017, ce qui correspond à une augmentation de quelque CHF 500 millions par rapport à 2016. Le résultat des opérations d'intérêts n'en reste pas moins le premier contributeur au résultat consolidé des banques.

Pour la première fois depuis 2013, le résultat des opérations de commissions et prestations de services a repris une trajectoire ascendante (+4,0 %). Parmi les principaux facteurs explicatifs, il y a le fait que le nombre des transactions a augmenté par rapport à 2016, comme le montre par exemple la multiplication des introductions en Bourse. Le résultat des opérations de négoce s'est également affiché en hausse, avec une progression de 25,4 %. C'est le fruit d'un contexte économique bien plus favorable en 2017 qu'il ne l'était à peine un an auparavant, ce qui a stimulé les activités de négoce des clients des banques – notamment dans la zone asiatique et en Suisse. En raison du regain de volatilité sur les marchés des devises, les opérations de couverture ont en outre augmenté selon SIX Swiss Exchange.

Les autres résultats ordinaires, en revanche, ont affiché une baisse sensible de 20,4 %. Ce recul est notamment imputable au transfert de prestations de la maison mère d'une grande banque à des sociétés de services du groupe.

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques en Suisse a augmenté de 11,9 % en 2017. Les banques ont versé CHF 2,2 milliards au titre des impôts sur le revenu et le bénéfice.

Evolution globalement positive des opérations au bilan

En 2017, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est affiché en hausse de 4,8 % par rapport à 2016, à CHF 3 249,4 milliards. Les créances hypothécaires ont augmenté de 2,9 % et sont restées le poste d'actif le plus important, avec une part de 30,6 %. Les créances sur la clientèle s'inscrivent en deuxième position: elles représentaient 19,3 % du total des actifs en 2017. Les engagements ont augmenté de 9,2 %, tandis que les liquidités diminuaient de 1,8 % par rapport à 2016. Cette décline résulte notamment d'une baisse des avoirs à vue des grandes banques auprès de banques centrales étrangères. Les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux se sont inscrits en hausse de 55,2 % en 2017 par rapport à 2016. La première explication réside dans le fait qu'une grande banque a transféré ses opérations de négoce et de financement de titres d'une succursale à l'étranger vers une filiale à l'étranger.

Du côté des passifs, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont augmenté de 1,0 % et constituaient, à fin 2017, la plus grande part des passifs (55,0 %). Les dépôts à vue et les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle ont baissé, tandis que les dépôts à terme et les fonds propres ont augmenté de respectivement 13,8 % et 1,4 %. En 2017, les engagements envers les banques se sont accrus de 10,6 % et les engagements résultant des opérations de négoce de 63,3 %. Cette évolution est imputable pour l'essentiel au groupe «grandes banques» et aux engagements de l'une d'entre elles envers l'étranger suite à un transfert d'activités entre une succursale étrangère et une filiale étrangère (voir *supra*).

Sur les cinq premiers mois de l'année 2018, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est à nouveau affiché en hausse de 2,4 %. L'évolution positive observée en 2017 s'est donc confirmée. Les créances sur les banques, les créances résultant d'opérations de financement de titres et les créances hypothécaires ont augmenté, de même que les créances sur la clientèle et les placements financiers. Les créances résultant d'opérations de négoce, quant à elles, ont diminué par rapport à l'année précédente.

Les opérations de crédit des banques sont un moteur économique important pour la Suisse. L'octroi de crédit aux entreprises et aux particuliers en Suisse est stable. Par rapport à 2016, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 2,1 % à CHF 131,1 milliards, dont CHF 156,4 milliards provenant de créances gagées et en blanc sur la clientèle et CHF 974,7 milliards provenant de créances hypothécaires suisses. La croissance des crédits hypothécaires nationaux (+2,7 %) est restée stable en 2017 par rapport à 2016. Les créances gagées ont augmenté de 1,3 %, alors que les créances en blanc ont baissé de 2,8 %.

Gestion de fortune: nouveau plus-haut des actifs sous gestion depuis la crise financière

En 2017, les actifs sous gestion en Suisse ont augmenté de 9,6 % pour s'établir à CHF 7 291,8 milliards, soit un niveau record depuis la crise financière. Malgré les exigences réglementaires accrues et le contexte de taux bas, la Suisse reste leader dans le domaine du Private Banking transfrontalier à l'échelon international, avec CHF 2 276,2 milliards d'actifs sous gestion et une part de marché de 27,5 %.

Léger recul de l'emploi dans les banques

A fin 2017, les banques en Suisse employaient 93 554 personnes (en équivalents plein temps, sur le territoire national), soit 7,7 % de moins qu'à fin 2016. Ce fort recul s'explique principalement par le fait qu'une grande banque a transféré des activités importantes de sa maison mère vers des sociétés de services intragroupe (voir *supra*). En données corrigées de cette réorganisation exceptionnelle, les effectifs n'affichaient qu'un léger recul (-0,9 %) par rapport à 2016. Le taux de chômage dans le secteur bancaire s'établissait en fin 2017 à 2,8 %, soit un niveau nettement inférieur à celui de l'économie globale.

Au premier semestre 2018, selon une enquête réalisée par l'ASB, les effectifs sont restés stables dans les banques en Suisse. Plus de 60 % des établissements interrogés anticipent une situation inchangée de l'emploi au second semestre 2018 et près d'un tiers tablent sur une amélioration.

Asset Management: un potentiel de croissance important

L'Asset Management, qui est un pilier porteur de la place financière suisse, affiche un fort potentiel de croissance à l'échelon international. Les actifs sous gestion dans l'Asset Management ont augmenté d'environ 13 % entre 2016 et 2017. La dynamique devrait être forte dans le domaine des investissements durables: ces derniers ont progressé de 82 % en Suisse en 2017 et représentaient ainsi quelque 8,7 % de l'ensemble du marché suisse des fonds.

Graphique 1

Chiffres clés du secteur bancaire

	2016	2017	Variation par rapport à 2016
Nombre d'établissements	261	253	-8
Effectifs (en équivalents plein temps, en Suisse)	101 382	93 554	-7,7 %
hors effet exceptionnel	101 382	100 496	-0,9 %
en milliards de CHF			
Résultat consolidé	62,5	62,5	-0,1 %
Résultat des opérations d'intérêts	24,1	24,0	-0,6 %
Résultat des opérations de commissions et prestations de services	20,9	21,7	4,0 %
Résultat des opérations de négoce	6,2	7,7	25,4 %
Autres résultats ordinaires	11,3	9,0	-20,4 %
Bénéfice brut généré par l'activité	16,5	18,5	11,9 %
Impôts sur le revenu et le bénéfice	2,3	2,2	-3,5 %
Bénéfice annuel consolidé (résultat de l'exercice)	7,9	9,8	24,1 %
Bénéfices annuels	11,8	10,3	-12,7 %
Pertes annuelles	3,9	0,5	-87,2 %
Total des bilans	3 100,8	3 249,4	4,8 %
Encours de crédit	1 107,5	1 131,1	2,1 %
Actifs sous gestion en Suisse	6 650,2	7 291,8	9,6 %
Actifs sous gestion transfrontalière pour le compte de clients privés	2 213,1	2 276,2	2,8 %
Actifs sous gestion dans l'Asset Management	2 987,0	3 386,0	13,4 %
Investisseurs institutionnels (mandats discrétionnaires et placements collectifs de capitaux)	1 970	2 208	12,1 %
Investisseurs privés (mandats discrétionnaires, mandats de conseil) et mandats de conseil pour des investisseurs institutionnels	1 017	1 178	15,8 %

Sources: SNB, ASB, IFZ/AMP et BCG

1 Le secteur bancaire suisse

Le secteur bancaire contribue de manière déterminante au succès de la place financière suisse, qui compte parmi les premières au monde et conserve sa position de leader en matière de gestion de fortune transfrontalière. En fin d'année 2017, les actifs sous gestion en Suisse atteignaient un niveau inégalé depuis la crise financière. La Suisse est aussi une place Fintech de premier plan, avec deux villes – Zurich et Genève – qui se classent respectivement deuxième et troisième dans le Fintech Hub Ranking.¹

Le secteur bancaire suisse se caractérise par sa grande diversité, qu'il s'agisse des établissements eux-mêmes ou de leurs modèles d'affaires. Il propose une gamme complète de prestations de services. Le domaine de la banque numérique, en particulier, affiche une croissance constante. En 2017, malgré un contexte économique difficile, le secteur bancaire a contribué à hauteur d'environ 5 % à la création de valeur en Suisse, ce qui est loin d'être négligeable.²

1 Institute of Financial Services Zug (2018)

2 Secrétariat d'Etat à l'économie (2018)

A fin 2017, on comptait en Suisse 253 banques, soit 8 de moins que l'année précédente. Ce léger recul du nombre d'établissements concerne exclusivement les banques étrangères ou leurs filiales, parmi lesquelles on a enregistré une implantation pour neuf disparitions. Un établissement fait dorénavant partie d'un autre groupe de banques.³

La BNS répartit les banques en 8 groupes: banques cantonales, grandes banques, banques régionales et caisses d'épargne, banques Raiffeisen, banques étrangères, banquiers privés, banques boursières et «autres banques».

Graphique 2

Structure du secteur bancaire suisse à fin 2017

	Nombre de banques 2016	Nombre de banques 2017	Etablissements:		
			Nouveaux	Répartition	Réduction
Banques cantonales	24	24			
Grandes banques	4	4			
Banques régionales et caisses d'épargne	62	62			
Banques Raiffeisen	1	1			
Banques étrangères	107	99	1	-1	8
Banquiers privés	6	6			
Banques boursières	43	43		1	1
Autres banques	14	14			
Total	261	253	1		9

Source: BNS

3 Ont disparu du paysage bancaire suisse quatre banques en mains étrangères, quatre filiales de banques étrangères et une banque boursière. Parmi ces neuf établissements, trois ont été fermés, trois se sont vu retirer le statut bancaire, deux ont été repris par d'autres banques et un a été liquidé. Un établissement appartient dorénavant à un autre groupe de banques. Parallèlement, on a enregistré une nouvelle implantation sur le marché.

1.1 Environnement politique et économique

Taux bas

Après que la Réserve fédérale américaine (FED), au vu de la bonne situation conjoncturelle aux Etats-Unis, a relevé par paliers son taux directeur, c'est à la Banque centrale européenne (BCE) de vouloir mettre progressivement un terme à sa politique monétaire ultra-expansionniste. Elle a annoncé la suspension de son programme de rachat d'emprunts d'Etat à la fin de l'année 2018, mais entend toutefois maintenir son taux directeur à 0 % au moins jusqu'à l'été 2019. La phase de taux bas devrait perdurer bien au-delà. Elle s'explique principalement par la fragilité persistante sur le front de l'endettement, ainsi que par la situation du secteur bancaire dans certains pays. Le processus vers une Union européenne monétaire et bancaire étant *de facto* à l'arrêt, il ne faut pas s'attendre à un changement de politique monétaire à brève échéance.

La situation reste donc précaire sur le marché des devises, de sorte que la BNS va devoir conserver des taux d'intérêt négatifs. Le risque inhérent à cette politique, cependant, ne fait que croître, tandis que d'autres interventions monétaires exceptionnelles des banques centrales perdent en efficacité. La BNS est confrontée à ce qu'il est convenu d'appeler le trilemme de la politique monétaire, à savoir: sur les trois objectifs que sont la stabilité des taux de change, la liberté de circulation des capitaux et l'autonomie de la politique monétaire, deux seulement sont susceptibles d'être atteints.

Les tensions commerciales internationales observées ces derniers mois accroissent l'insécurité et les risques, même si les résultats des banques n'en ont guère pâti jusqu'ici.

A fin 2017, les taux négatifs concernaient environ CHF 270 milliards d'avoirs bancaires en Suisse. Ils ont continué de peser sur les marges d'intérêts dans l'ensemble de la branche. De plus en plus, l'activité de détail atteint ainsi ses limites. La forte demande de crédit, stimulée par le bas niveau des taux d'intérêt, permet aux banques de compenser l'érosion de leurs marges par un accroissement du volume de crédit. S'agissant de l'octroi de nouvelles hypothèques, qui dépassait la crois-

sance économique ces dernières années, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et la BNS ont identifié des risques et observent attentivement l'évolution de la situation.

Dans les opérations passives avec la clientèle de détail, les banques se sont jusqu'ici abstenues de répercuter les taux d'intérêt négatifs sur les particuliers. Elles compensent en partie les pertes en résultant par les opérations actives ainsi que par des hausses de commissions. En revanche, les clients institutionnels et fortunés se voient généralement facturer les taux d'intérêt négatifs.

Brexit et accès de la Suisse au marché

En mars 2019, la Grande-Bretagne quittera l'UE. Selon quelles modalités? On l'ignore encore. Le gouvernement britannique, dans son Livre blanc, a indiqué rechercher un accord qui prévoit à la fois un projet global de libre-échange et la fin de la libre circulation générale des personnes. Pour que le traité de sortie puisse être ratifié dans les délais, les négociations entre la Grande-Bretagne et l'UE devront aboutir d'ici octobre 2018.

La Suisse, elle aussi, doit renégocier ses relations avec la Grande-Bretagne, dans la mesure où celles-ci reposent sur des accords bilatéraux avec l'UE. Mais il ne sera guère possible d'arriver à un résultat concret tant que la Grande-Bretagne n'aura pas fixé le cadre de ses relations avec l'UE. Quoiqu'il en soit, les deux Etats ont tout intérêt à aménager l'accès mutuel au marché de la manière la plus libérale possible.

La Grande-Bretagne refusant la libre circulation générale des personnes dans le cadre des négociations avec l'UE, elle ne fera probablement plus partie du marché intérieur européen. Elle risque donc de perdre le passeport européen, c'est-à-dire le droit de fournir des services financiers dans l'ensemble de l'UE à partir de Londres. Dès lors, pour de nombreux établissements financiers établis à Londres, se pose la question d'y rester ou pas. S'il est difficile de prévoir dans quelle mesure l'emploi et la création de valeur se délocaliseront vers d'autres places européennes, une chose est claire: en perdant le passeport européen, Londres perdrait aussi de son attrait pour certaines activités des banques suisses.

Du point de vue de l'UE, la Grande-Bretagne est appelée à devenir un «Etat tiers», de sorte que le Brexit influe aussi sur le processus européen concernant l'extension du passeport à d'autres Etats tiers comme la Suisse. Bien que l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) ait déjà recommandé en 2016 l'extension du passeport à la Suisse pour les fonds alternatifs (Directive AIFM), la décision politique à cet égard reste à venir. De même, la fourniture directe de services transfrontaliers à des clients professionnels (MiFIR) dans le cadre d'un système de passeport européen pour les Etats tiers est en suspens.

Reconnaissance de l'équivalence boursière

L'accès des prestataires suisses de services financiers aux marchés étrangers revêt une importance stratégique. L'UE est un débouché majeur pour les banques suisses. Dans le même temps, l'accès au marché de l'UE est subordonné à la reconnaissance de l'équivalence de la réglementation suisse par l'UE. Diverses procédures en ce sens sont en cours au sein des instances européennes.

Fin 2017, la Commission européenne a reconnu l'équivalence de la réglementation boursière suisse, mais pour une durée limitée à un an. Le Conseil fédéral s'engage donc avec détermination en faveur d'une reconnaissance sans limitation dans le temps. Comme l'économie mondiale, la place financière et économique suisse a besoin de marchés des capitaux libres et qui fonctionnent bien. Tous les opérateurs doivent avoir la possibilité d'intervenir sur ces marchés en optimisant leurs liquidités et leurs carnets de commandes.

L'équivalence technique de la Bourse suisse est incontestée. A défaut de prolongation, le Conseil fédéral prévoit une mesure éventuelle visant à protéger l'infrastructure boursière suisse. Celle-ci consisterait notamment à introduire, pour les plates-formes de négoce étrangères qui admettent la négociation d'actions suisses, l'obligation d'obtenir une reconnaissance. Cette reconnaissance serait refusée aux plates-formes de l'UE si cette dernière ne reconnaissait pas l'équivalence de la réglementation boursière suisse.

1.2 Mutation structurelle

Evolution des profils professionnels

Les nouvelles technologies numériques font évoluer les profils professionnels dans le secteur bancaire. Selon Employeurs Banques, l'Association patronale des banques en Suisse, les responsables du personnel considèrent que l'aptitude à une réflexion interdisciplinaire et concertée, la flexibilité, l'esprit d'équipe ainsi que la compétence médiatique et technologique sont des critères décisifs en matière de recrutement. On anticipe un transfert des emplois du *back office* vers l'informatique, la gestion des crédits et des risques, la recherche et le développement de produits ainsi que les sociétés de services intragroupe sans licence bancaire (cf. à cet égard le chapitre 5). Par ailleurs, les entreprises Fintech accroissent la concurrence et la pression sur les marges. Dans ce contexte, les banques optimisent leurs modèles d'affaires et saisissent les opportunités qui s'offrent à elles pour innover. On note toutefois que bien souvent, les banques et les entreprises Fintech travaillent ensemble et exploitent les synergies potentielles.

Contexte propice pour les entreprises Fintech

La Suisse a en main de précieux atouts (accessibilité de la formation, de la recherche et de l'innovation, marché de l'emploi relativement libéral, conditions-cadres favorables aux entreprises, bonne qualité de vie, etc.) et s'est bien positionnée pour accueillir les entreprises Fintech. C'est ainsi qu'à Zug, l'écosystème *blockchain* ne cesse de se développer, comme le montre le projet de la cryptobourse Bitfinex de s'établir en Suisse. La numérisation et l'implantation d'entreprises Fintech contribueront à renforcer encore la place financière suisse. Un environnement favorable aux besoins de ces entreprises ne fera qu'augmenter les attraits de la place suisse, ce qui aura des effets positifs sur l'emploi dans le secteur bancaire.

En matière de *blockchain*, la Suisse compte d'ores et déjà parmi les premiers centres Fintech au monde, comme le montre le Fintech Hub Ranking: Zurich et Genève y occupent respectivement le deuxième et le troisième rang.⁴ En 2017, une trentaine de nouvelles entreprises Fintech sont venues s'établir en Suisse, ce qui porte à 220 le nombre total de ces entreprises. Leur taille moyenne s'accroît elle aussi, que ce

4 Institute of Financial Services Zug (2018)

soit en termes de personnel à plein temps ou de capitalisation. Par ailleurs, les coopérations entre les entreprises Fintech et les banques sont de plus en plus fréquentes. Ces start-up offrent en effet un cadre idéal pour développer et mettre en œuvre sans tarder de nouvelles idées. Quant aux banques, elles disposent des compétences requises dans le domaine de la réglementation ou de la conservation sécurisée des avoirs et des données. Leur expérience en la matière leur vaut un taux de confiance élevé et facilite l'acquisition de clientèle. Une collaboration fructueuse entre les entreprises Fintech et les banques permet donc d'optimiser les complémentarités des deux parties.

Ouverture des interfaces clients

Pour que les clients des banques puissent accéder à l'écosystème Fintech sans complication, par le biais de leurs relations bancaires existantes, il faut que les différents prestataires définissent des interfaces de données et les standardisent. A cet effet, les banques suisses et les entreprises Fintech travaillent main dans la main et développent ensemble des applications visant à accroître la valeur ajoutée pour les clients. C'est la demande d'outils et de services de prestataires tiers émanant des clients qui détermine la configuration des interfaces entre banques et entreprises Fintech. Afin de tenir leur rang dans cette compétition, les banques travaillent d'arrache-pied en vue d'instaurer l'«Open Banking», c'est-à-dire la possibilité, pour des prestataires tiers, d'accéder aux données des clients sur demande de ces derniers. Mais au nom de la sécurité des données notamment, elles entendent décider elles-mêmes des prestataires tiers qui bénéficieront de l'ouverture de leurs interfaces clients. Une obligation légale d'ouvrir les interfaces à tous les prestataires tiers, comme l'impose par exemple la version remaniée de la Directive européenne concernant les services de paiement (Payment Services Directive, PSD2) depuis janvier 2018 dans l'UE, n'est pas nécessaire et comporte des risques inutiles en matière de sécurité.

Cybersécurité

Avec la numérisation des processus de travail dans le secteur bancaire, le risque de cybercriminalité va croissant. Le Comité consultatif «Avenir de la place financière», dans son rapport annuel 2017 à l'intention du Conseil fédéral, mentionne la garantie de la cybersécurité parmi les principaux défis à relever par le secteur financier suisse. Les manquements à la cybersécurité sont sources de pertes financières et recèlent des risques de réputation, ils sont susceptibles de compromettre la confiance dans la place financière suisse. Trois recommandations ont donc été

soumises au Conseil fédéral par le Comité consultatif «Avenir de la place financière», dont le but ultime est la mise en place d'une organisation spécifique au secteur financier en cas de crise relative à la cybersécurité.⁵ Dans le cadre notamment de la nouvelle Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyber-risques (SNPC), adoptée en avril 2018, le Conseil fédéral s'efforce de concrétiser sans retard ces recommandations. En juillet 2018, il a pris les premières décisions de principe en vue de la création d'un centre de compétence en matière de cybersécurité. En outre, le groupe d'experts «Information Security and Cyber Defence» de l'ASB a élaboré en 2017 une liste d'initiatives sur la cybersécurité ainsi qu'un document stratégique pour la place financière suisse. Ce document formule des mesures à prendre au cours des prochaines années. Il met en lumière les synergies avec la SNPC et contient des propositions concernant la coopération entre les acteurs économiques et les pouvoirs publics dans la lutte contre la cybercriminalité. Par exemple, il préconise de sensibiliser davantage les utilisateurs et de former des cyberspécialistes.

1.3 Réglementation

LSFin et LEFin

L'adoption de la LSFin et de la LEFin par le Parlement en juin 2018 dote la Suisse d'un dispositif complet, moderne et adapté à la pratique en matière de protection des investisseurs. Désormais, la LSFin règle en un seul texte l'ensemble des relations entre prestataires de services financiers et clients au point de vente. Des dispositions concernant la documentation et les comptes rendus, l'obligation d'information, les obligations de loyauté et de diligence ainsi que la vérification du caractère approprié et de l'adéquation des services financiers protègent le client. Celui-ci, en cas de litige, peut invoquer le droit à la remise de documents. Les organes de médiation sont renforcés, puisque tous les prestataires de services financiers doivent dorénavant s'affilier à un organe de médiation existant ou nouveau. Par ailleurs, la LEFin comble les lacunes en ce qui concerne la surveillance des gérants de fortune. Les gérants de fortune indépendants (GFI) sont désormais assujettis à une surveillance appropriée. La LSFin et la LEFin créent en Suisse les conditions requises pour que la Commission européenne reconnaisse l'équivalence de la réglementation suisse.

⁵ Comité consultatif «Avenir de la place financière» (2017)

Finalisation et mise en œuvre de Bâle III

En décembre 2017, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a finalisé le paquet réglementaire Bâle III («Basel III: Finalising post-crisis reforms»). L'élément central de ce dispositif est l'introduction d'un plancher (*output floor*) dans le cadre de l'application des directives en matière de fonds propres. Celui-ci règle l'utilisation de modèles internes de calcul des actifs pondérés en fonction des risques (*risk weighted assets* ou RWA) par rapport à l'utilisation de modèles standard. En outre, la finalisation de Bâle III comporte des changements considérables dans les procédures de couverture des risques de crédit et des risques opérationnels. Selon le CBCB, il existe une période transitoire qui court jusqu'en 2022 pour la mise en œuvre de ce dispositif dans le droit national de la surveillance, le plancher devant être progressivement augmenté jusqu'au niveau visé sur une période de cinq ans jusqu'en 2027.

Dès le mois de novembre 2017, le Conseil fédéral a adopté une modification de l'Ordonnance sur les fonds propres, mettant ainsi en œuvre deux aspects complémentaires de Bâle III. Cette modification porte, d'une part, sur l'introduction d'un ratio de levier (*leverage ratio*) de 3 % sur les fonds propres de base. Toutes les banques qui ne sont pas d'importance systémique devront ainsi avoir une dotation minimale en fonds propres non pondérée en fonction des risques. Les banques d'importance systémique resteront soumises à des exigences plus strictes. D'autre part, de nouvelles prescriptions en matière de répartition des risques, centrées sur ce qu'il est convenu d'appeler les «gros risques» seront introduites. Ces derniers seront désormais mesurés à l'aune des fonds propres de base et, pour les identifier, les banques ne pourront recourir que de manière très limitée aux modèles. Il est prévu que ces nouvelles dispositions entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Régime des petites banques de la FINMA

En juillet 2018, la FINMA a annoncé le lancement du nouveau régime réglementaire prévu pour les petites banques, qui vise à alléger les obligations pesant sur ces dernières. La FINMA entend ainsi renforcer la proportionnalité. L'ASB considère que cette initiative va dans la bonne direction, dans la mesure où l'accent est mis principalement sur les allègements qualitatifs permettant de réduire encore les exigences applicables aux petites banques sans pour autant compromettre la stabilité du système.

Guide pratique de la FINMA pour les questions d'assujettissement concernant les *initial coin offerings*

En février 2018, la FINMA a publié un Guide pratique pour les questions d'assujettissement concernant les *initial coin offerings* (ICO). Dans ce document, elle fonde son approche sur la fonction économique et le but des jetons émis. Elle distingue trois catégories de jetons, qui peuvent aussi exister en pratique sous des formes hybrides: les jetons de paiement, les jetons d'utilité et les jetons d'investissement. Les premiers sont principalement des jetons utilisables comme moyen de paiement, qui constituent dès lors des cryptomonnaies pures. Les jetons d'utilité donnent droit à l'achat d'un produit ou d'un service. Quant aux jetons d'investissement, ils représentent des valeurs patrimoniales. Les jetons de paiement, selon la FINMA, tombent sous le coup des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, tandis que les jetons d'utilité et les jetons d'investissement sont en général assimilés à des valeurs mobilières et traités comme tels.

Identification électronique

Le but d'un système d'identification électronique (e-ID) des personnes physiques est de pouvoir prouver l'identité de ces personnes par des moyens électroniques. L'e-ID permet d'exécuter les ordres de paiement plus rapidement et plus simplement, de favoriser le développement du commerce en ligne et de créer diverses applications de cyberadministration.

Le Conseil fédéral a adopté en juin 2018 son message relatif à la Loi fédérale sur les services d'identification électronique. Il prévoit que la vérification et la confirmation officielles de l'existence d'une personne ainsi que des éléments de son identité restent réservées à l'Etat. En revanche, le développement et l'établissement des e-ID seraient confiés à des prestataires privés. Dès le mois de mars 2018, un groupe d'entreprises suisses – dont des banques – a constitué à cet effet la coentreprise SwissSign Group SA.

RegTech

Dans le secteur financier, qui est fortement réglementé, les exigences prudentielles imposées aux banques et autres prestataires de services financiers ne cessent de s'accroître. Les coûts annuels de mise en conformité (compliance) ont plus que doublé depuis 2010. Dans ce contexte, les solutions RegTech de gestion des obligations réglementaires constituent un facteur de compétitivité important pour les banques suisses. Ces solutions comprennent par exemple les procédés biométriques d'identification des clients, l'utilisation de *robo advisors* pour la transmission automatique des informations requises aux autorités de surveillance compétentes, ou encore les innovations que permet l'intelligence artificielle. Le technologie serve à déceler les abus en analysant de grandes quantités de données non structurées.

La Suisse suit de près les évolutions à ce sujet. Ainsi, dans un rapport récent, le Conseil fédéral a examiné les perspectives de développement en matière de RegTech en Suisse. Selon l'ASB, les solutions RegTech présentent un potentiel considérable notamment dans les domaines de la gestion des risques, du reporting réglementaire, de l'identification des clients, de la lutte contre le blanchiment d'argent et de la gouvernance d'entreprise au sens large.

1.4 Fiscalité

Etat des lieux de l'EAR

Depuis 2017, l'EAR repose sur des bases légales qui permettent aux autorités suisses d'échanger des données fiscales avec 38 pays, dont l'ensemble des Etats membres de l'UE. Les premiers échanges de données avec ces 38 pays interviendront à l'automne 2018. A partir de 2019, la Suisse fera de même avec 41 pays supplémentaires, une fois que le Conseil fédéral aura vérifié que chacun de ces partenaires remplit une série de critères. D'une part, il va examiner leur situation en matière de confidentialité, ainsi que les mesures prises pour assurer la sécurité et la protection des données sur leurs territoires respectifs. D'autre part, il va s'assurer qu'il existe un *level playing field*, c'est-à-dire que les places financières concurrentes de la Suisse pratiquent elles aussi l'EAR avec nos Etats partenaires. Si l'un de ces derniers ne satisfait pas aux exigences de l'EAR, le Conseil fédéral pourra prendre des mesures appropriées et, le cas échéant, suspendre l'échange de renseignements. Pour les

banques suisses, c'est la garantie que leurs clients continueront de bénéficier d'une protection suffisante des données, tant sur le plan juridique que sur le plan technique.

En mars 2018, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié ses «Règles de divulgation obligatoires pour le traitement des accords d'évitement CRS et des structures offshore» («Mandatory Disclosure Rules for Addressing CRS Avoidance Arrangements and Offshore Structures»). En parallèle, elle a lancé en février la procédure de consultation relative à l'initiative «Prévention des évitements de l'EAR au moyen de domiciles fictifs» («Preventing abuse of residence by investment schemes to circumvent the CRS»). L'ASB continuera de s'engager en faveur d'une mise en œuvre rigoureuse des règles applicables en matière d'EAR.

Projet fiscal 17

Le Conseil des Etats, en sa qualité de premier conseil, a examiné en juin 2018 le Projet fiscal 17. Les mesures principales prévues sont le relèvement de l'imposition des dividendes, un renforcement du principe de l'apport en capital ainsi que la possibilité d'un impôt sur le bénéficiaire corrigé des intérêts dans les cantons à forte pression fiscale. Le Projet fiscal 17 crée la sécurité juridique dont les entreprises ont urgemment besoin et préserve l'attrait de la place économique suisse. Ce ne peut être que bénéfique pour les banques suisses.

Secret professionnel du banquier

Le Parlement suisse ayant renoncé à réviser le droit pénal fiscal, l'initiative populaire «Oui à la protection de la sphère privée» a été retirée. Le contre-projet du Conseil national, refusé par le Conseil des Etats, n'est plus non plus à l'ordre du jour. Le secret professionnel du banquier domestique est suffisamment protégé par le droit en vigueur.

Droits de timbre et impôt anticipé

La suppression des droits de timbre de négociation sur les achats et ventes de titres, ainsi que des droits de timbre d'émission sur les nouvelles actions, permettrait à la Suisse de remédier à un handicap concurrentiel de taille en matière de gestion de fortune. A l'heure actuelle en effet, les fonds de placement sont émis pour la plupart à l'étranger plutôt qu'en Suisse, le négoce d'obligations à échéances courtes est non rentable et les clients des gérants de fortune suisses se voient facturer des commissions plus élevées que sur les places concurrentes. Le Département fédéral des finances (DFF) soumettra des propositions au Conseil fédéral en vue de supprimer les droits de timbre.

Par ailleurs, l'impôt anticipé empêche l'implantation en Suisse de certaines activités financières solides et lucratives. Un tel régime fiscal n'existe sur aucune des places financières concurrentes de la nôtre, comme par exemple la Grande-Bretagne, Singapour, les Etats-Unis ou Hong-Kong. Dans ces pays, le secteur financier bénéficie donc d'un avantage décisif par rapport à la Suisse. Aussi le Comité consultatif «Avenir de la place financière», dans ses recommandations d'avril 2018, a-t-il invité le Conseil fédéral à réformer l'impôt anticipé sans tarder. Il a proposé de passer au principe de l'agent payeur et de limiter l'assujettissement aux personnes physiques résidant en Suisse.

Taxe numérique

Les règles d'imposition actuellement applicables aux entreprises à vocation internationale ne correspondent plus aux réalités de l'économie moderne, de plus en plus numérisée. Pour exercer des activités dans un pays, il n'est plus nécessaire en effet d'y avoir un établissement, c'est-à-dire une présence physique qui justifie l'obligation fiscale. Une présence numérique suffit, or celle-ci est difficile voire impossible à appréhender et ne peut donc pas être intégralement imposée. L'OCDE est en train d'élaborer des propositions pour adapter la fiscalité des entreprises aux évolutions récentes, sans toutefois toucher au principe selon lequel l'impôt est prélevé là où la création de valeur a lieu. Au sein de l'UE, on envisage de baser l'imposition sur le chiffre d'affaires des entreprises numériques. En outre, certains Etats prévoient des mesures unilatérales en matière d'imposition des grandes multinationales technologiques. La Suisse, qui accueille de nombreuses sociétés à vocation internationale, serait assurément impactée par une réforme de la fiscalité des entreprises.

1.5 Compétitivité et potentiels de croissance

La Suisse demeure la plus grande place financière au monde en matière de gestion de fortune transfrontalière. Toutefois, au cours des dernières années, le secteur financier suisse a enregistré une croissance plus lente que celle de l'économie globale et il subit la pression de la concurrence internationale entre places financières. En 2017, Zurich et Genève ont ainsi reculé dans le Global Financial Centres Index par rapport à 2016: Zurich occupe désormais le 16^e rang (2016: 11^e rang) et Genève le 26^e (2016: 20^e).⁶ En comparaison européenne, Zurich se classe deuxième derrière Londres et devant Francfort et Genève est sixième.

Au nom de la compétitivité, il est donc indispensable d'améliorer en permanence les facteurs d'attractivité de la Suisse. Pour que cette dernière conserve un marché financier solide et performant sur la scène internationale, il lui faut mettre en place des conditions-cadres optimales et acceptées à travers le monde.

Les décideurs politiques ne s'y sont pas trompés. Le 9 mai 2018, le Conseil fédéral a été informé des travaux sur le renforcement des conditions-cadres de la place financière suisse. Ces travaux sont menés par le Forum sur la politique en matière de marchés financiers sous la direction du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) et avec la participation d'acteurs du secteur privé – dont l'ASB. Parmi les possibilités qui existent pour renforcer la compétitivité de la place financière suisse ont été examinées, outre les conditions-cadres générales telles que le contexte réglementaire, le marché du travail ou la formation, des mesures spécifiques au marché financier comme par exemple le développement du processus réglementaire, l'amélioration de l'accès au marché de l'UE ou la suppression des droits de timbre.

⁶ Z/Yen Group Limited (2018). Les raisons de ce recul sont difficiles à cerner. Les deux villes bénéficient de conditions-cadres relativement propices aux affaires (p. ex. stabilité politique, fiscalité, contexte réglementaire). Mais en termes de réputation et de capital humain notamment, à en croire le Global Financial Centres Index, elles affichent des déficits.

Développements récents

En 2017, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse ont augmenté de près de 10 %, atteignant en fin d'année un niveau inégalé depuis la crise financière (cf. chapitre 4). Les perspectives d'avenir sont réjouissantes. Selon les prévisions du Boston Consulting Group (BCG), les actifs transfrontaliers sous gestion en Suisse devraient progresser de 3 à 4 % par an d'ici à 2021.⁷

L'Asset Management, qui est un pilier porteur de la place financière suisse, affiche par ailleurs un fort potentiel de croissance à l'échelon international. Selon des enquêtes et des estimations actuelles, les actifs sous gestion dans l'Asset Management ont progressé d'environ 13 % entre 2016 et 2017 (cf. chapitre 6). Cette croissance devrait perdurer, pour autant que les conditions-cadres restent attrayantes en Suisse et que l'accès aux marchés internationaux de croissance soit assuré.

Enfin, la dynamique devrait être forte dans le domaine des investissements durables. On entend par «investissements durables» (*Sustainable Investments, SI*), selon le Forum Nachhaltige Geldanlagen, les processus de placement qui intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG) dans l'analyse financière. La dernière étude de marché de l'association Swiss Sustainable Finance fait état d'une croissance impressionnante des investissements durables en Suisse, à +82 % entre 2016 et 2017.⁸ Ces investissements représentent ainsi quelque 8,7 % de l'ensemble du marché suisse des fonds. Ils sont portés par l'augmentation de la demande émanant des caisses de pension, qui réagissent ainsi à une prise de conscience sociale et politique quant aux effets des décisions de placement. Selon les opérateurs du marché, cette tendance est pérenne et les investissements durables devraient continuer d'afficher des taux de croissance à deux chiffres.

⁷ The Boston Consulting Group (2017). Des estimations plus récentes (BCG Global Wealth 2018) tablent sur une croissance pouvant atteindre 5 % dans le segment de la clientèle privée très fortunée (UHNW).

⁸ Swiss Sustainable Finance (2018)

Graphique 3

Événements marquants pour la place financière suisse

Date	Domaine	Événement
Janv. 17	Fiscalité	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017, les banques suisses mettent en œuvre l'EAR avec l'étranger.
Janv. 17	Mutation structurelle	Le Conseil fédéral approuve le rapport sur les principales conditions-cadres pour l'économie numérique.
Fév. 17	Fiscalité	Le DFF ouvre la consultation sur l'introduction de l'EAR avec une série d'autres pays. L'entrée en vigueur de l'EAR avec ces pays est prévue pour le 1 ^{er} janvier 2018.
Avr. 17	Fiscalité	Le Conseil fédéral rejette le contre-projet à l'initiative «Oui à la protection de la sphère privée».
Juin 17	Secteur bancaire	Selon le rapport sur la stabilité financière de la BNS, les banques ont amélioré leurs ratios de fonds propres. Des risques sont identifiés en matière d'octroi d'hypothèques.
Août 17	Réglementation	L'Ordonnance révisée sur les banques entre en vigueur. L'acceptation de dépôts du public inférieurs à CHF 1 million n'est plus soumise à autorisation. Le délai d'exécution pour les entreprises Fintech est prolongé et porté à 60 jours.
Sept. 17	Fiscalité	Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur le Projet fiscal 17.
Sept. 17	Réglementation	Le Conseil fédéral adopte le message concernant la loi fédérale sur la révision totale de la loi fédérale sur la protection des données et sur la modification d'autres lois fédérales.
Sept. 17	Fiscalité	Le Conseil des Etats confirme son refus de l'initiative «Oui à la protection de la sphère privée» ainsi que du contre-projet.
Sept. 17	Politique économique	Les électrices et les électeurs suisses se prononcent contre la réforme Prévoyance vieillesse 2020.
Nov. 17	Réglementation	Le Conseil fédéral adopte une modification de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) qui prévoit l'introduction d'un ratio de levier (<i>leverage ratio</i>) ainsi que de nouvelles prescriptions en matière de répartition des risques. Il met ainsi en œuvre deux aspects complémentaires de Bâle III.
Déc. 17	Réglementation	La Loi fédérale sur l'échange international automatique des déclarations pays par pays des groupes d'entreprises multinationales (LEDPP) entre en vigueur.
Déc. 17	Fiscalité	Le Parlement approuve l'extension de l'EAR à 41 nouveaux pays et demande que la conformité à certaines normes fasse l'objet d'un contrôle périodique dans ces pays.
Déc. 17	Réglementation	Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire finalise Bâle III.
Déc. 17	Fiscalité	Le Conseil national et le Conseil des Etats décident de renoncer à une révision du droit pénal fiscal.
Déc. 17	Politique économique	Le Comité consultatif «Avenir de la place financière» publie son rapport annuel à l'intention du Conseil fédéral.
Déc. 17	Politique économique	L'UE reconnaît l'équivalence de la réglementation boursière suisse pour une durée limitée à un an.
Janv. 18	Fiscalité	L'initiative populaire «Oui à la protection de la sphère privée» est retirée.

Janv. 18	Mutation structurelle	La deuxième version de la Directive concernant les services de paiement (PSD2) entre en vigueur dans l'UE.
Janv. 18	Réglementation	Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur la mise en œuvre des recommandations du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial).
Fév. 18	Fiscalité	L'OCDE lance la procédure de consultation relative à l'initiative «Prévention des évitements de l'EAR au moyen de domiciles fictifs» («Preventing abuse of residence by investment schemes to circumvent the CRS»).
Fév. 18	Réglementation	Le DFF ouvre la consultation relative à la révision de l'Ordonnance sur les fonds propres.
Mars 18	Fiscalité	Le Conseil fédéral adopte le message concernant la loi fédérale sur le Projet fiscal 17.
Avr. 18	Mutation structurelle	Le Conseil fédéral adopte la nouvelle Stratégie nationale de protection de la SNPC.
Avr. 18	Fiscalité	Le Comité consultatif «Avenir de la place financière» publie ses recommandations concernant la réforme de l'impôt anticipé à l'intention du Conseil fédéral.
Mai 18	Compétitivité	Le Conseil fédéral est informé des travaux sur le renforcement des conditions-cadres de la place financière suisse menés par le Forum sur la politique en matière de marchés financiers.
Mai 18	Secteur bancaire	L'Association des banques régionales suisses (ABRS) est créée.
Juin 18	Réglementation	Le Conseil fédéral ouvre la consultation concernant la modification de la Loi sur le blanchiment d'argent.
Juin 18	Réglementation	Le Conseil fédéral adopte le message relatif à la Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE).
Juin 18	Fiscalité	Le Conseil des Etats se prononce à une large majorité en faveur du Projet fiscal 17.
Juin 18	Politique économique	Le Conseil fédéral arrête une mesure éventuelle visant à protéger l'infrastructure boursière suisse.
Juin 18	Réglementation	Les électrices et les électeurs suisses se prononcent sans ambiguïté contre l'initiative «Monnaie pleine».
Juin 18	Réglementation	Le Parlement adopte les projets LSFIn et de Loi sur les établissements financiers (LEFin).
Juin 18	Réglementation	Le DFF ouvre la consultation concernant une modification de l'Ordonnance sur les banques: cette modification permettrait aux entreprises sans licence bancaire d'accepter des dépôts du public jusqu'à concurrence de 100 millions de francs.
Juin 18	Réglementation	Le Conseil fédéral adopte le rapport intitulé «Utilisation de technologies innovantes dans le domaine de la surveillance et de la réglementation des marchés financiers (RegTech)».
Juil. 18	Réglementation	L'ASB publie la Convention révisée relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 20).
Juil. 18	Mutation structurelle	La nouvelle norme internationale ISO 20022 devient applicable au trafic des paiements en Suisse.
Juil. 18	Réglementation	La FINMA concrétise le régime des petites banques et démarre une phase pilote. L'objectif est de mettre en place, pour ces établissements, un régime beaucoup moins complexe.
Juil. 18	Réglementation	La FINMA achève la révision de sa circulaire «Activités d'audit».

2 Résultat des banques

Sur les 253 banques présentes en Suisse, 229 ont affiché un bénéfice annuel en 2017, pour un montant total de CHF 10,3 milliards. Les pertes des établissements déficitaires ont enregistré une diminution significative de CHF 3,3 milliards à CHF 0,5 milliard (-84,6 % par rapport à 2016). Les impôts versés par les banques se sont élevés à CHF 2,2 milliards.

Le résultat consolidé a atteint CHF 62,5 milliards en 2017 (-0,1 %). Dans les bilans, malgré la persistance d'un contexte de taux bas, le résultat des opérations d'intérêts a été le contributeur majeur au résultat des banques à CHF 24,0 milliards (-0,6 %). Le résultat des opérations de commissions et prestations de services s'est inscrit en hausse pour la première fois depuis 2013, affichant une progression de CHF 0,8 milliard (+4,0 %) à CHF 21,7 milliards. Quant au résultat des opérations de négoce, il a suivi la même trajectoire et augmenté de CHF 1,6 milliard (+25,4 %). Seuls les autres résultats ordinaires ont accusé une baisse (-CHF 2,3 milliards, soit -20,4 %).⁹

⁹ Les chiffres figurant sur les graphiques peuvent différer légèrement de ceux indiqués dans le texte en raison des écarts d'arrondis.



2.1 Evolutions en 2017

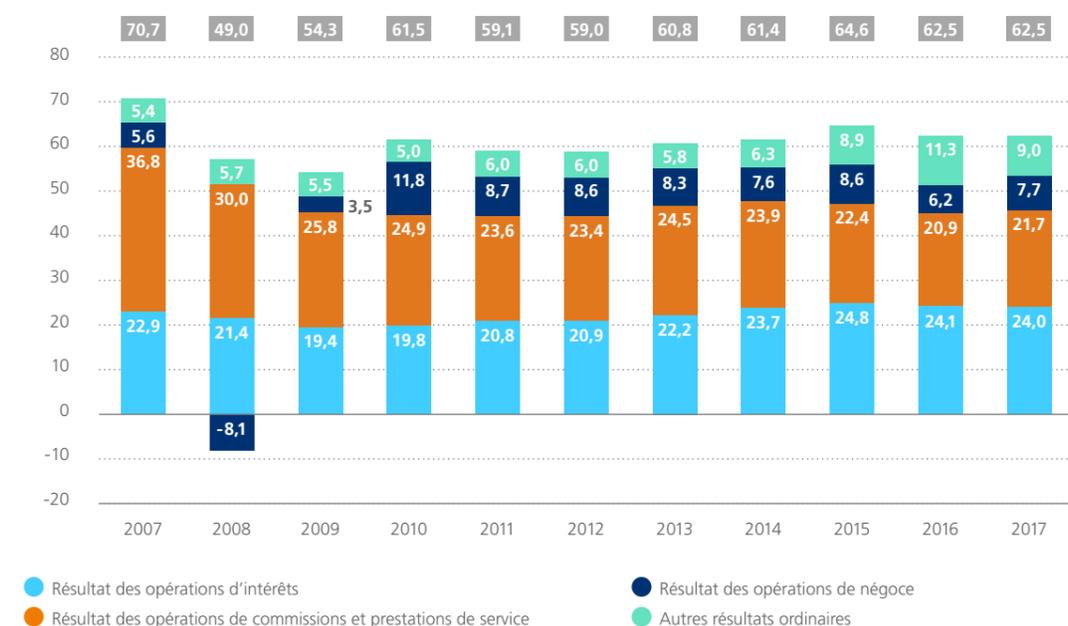
2.1.1 Résultat par domaines d'activité

Le résultat consolidé se compose du résultat des opérations d'intérêts, du résultat des opérations de commissions et prestations de services, du résultat des opérations de négoce ainsi que des autres résultats ordinaires. En 2017, il s'est établi à CHF 62,5 milliards, soit un niveau stable par rapport à 2016. Sur les onze dernières années, c'est en 2008 que le résultat consolidé a atteint son niveau le plus bas, à CHF 49,0 milliards. Par rapport à 2008, il a augmenté de CHF 13,5 milliards (+27,7 %).

Graphique 4

Résultat par domaines d'activité

En milliards de CHF



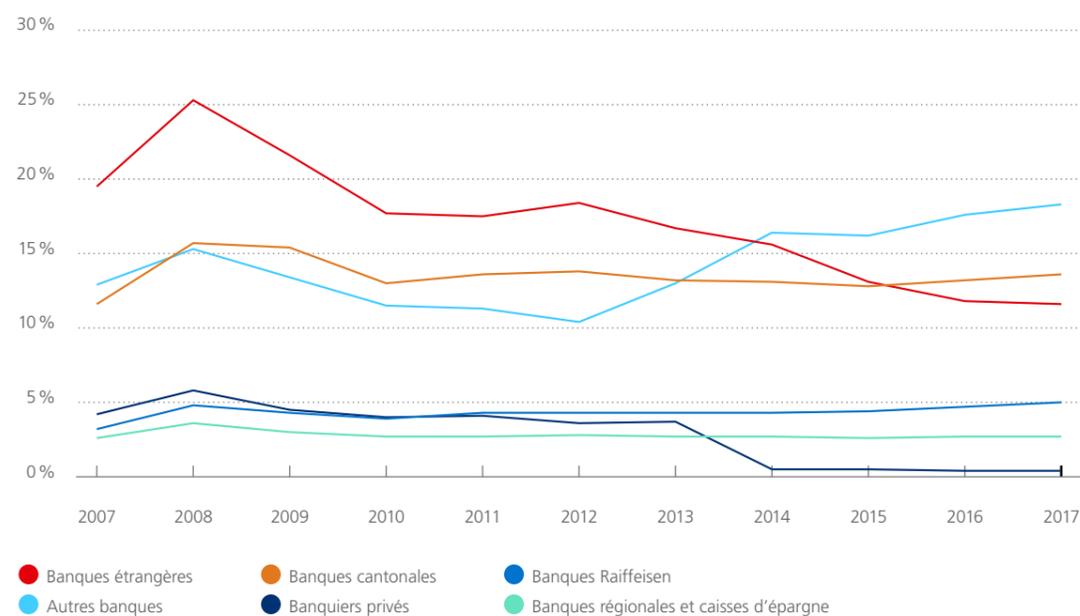
Source: BNS

2.1.2 Résultat par groupes de banques

Les banques cantonales (+2,9 %), les banques régionales et caisses d'épargne (+1,5 %), les banques Raiffeisen (+6,8 %), les banquiers privés (+10,8 %) et les «autres établissements» (+4,0 %) ont vu leur résultat augmenter en 2017 par rapport à 2016. En revanche, les grandes banques (-2,7 %) et les banques étrangères (-1,7 %) ont affiché une trajectoire inverse en termes de résultat.

Graphique 5

Résultat par groupes de banques (hors grandes banques)¹¹



Source: BNS

Dans la droite ligne de l'évolution du résultat, assez modeste, la contribution des groupes de banques n'a guère varié en 2017 par rapport à 2016. La part des banques cantonales est passée de 13,2 % à 13,6 %, celle des «autres établissements» de 17,6 % à 18,3 % et celle des banques Raiffeisen de 4,7 % à 5,0 %.

¹¹ La part des grandes banques dans le résultat des banques oscille depuis 2009 entre 46 % et 51 %, soit un niveau nettement supérieur à celui des autres groupes de banques. Afin de rendre l'évolution de ces derniers plus visible, le graphique ne fait pas apparaître l'évolution de la part des grandes banques.

La part des grandes banques, en revanche, s'est à nouveau inscrite en baisse (2016: 49,6 %, 2017: 48,3 %), tout comme celle des banques étrangères (2016: 11,8 %, 2017: 11,6 %). Les contributions des banques régionales et caisses d'épargne ainsi que des banquiers privés sont restées quasiment inchangées.

Depuis 2012, la contribution des «autres établissements» au résultat des banques a progressé de 10,4 % à 18,3 % et celle des grandes banques de 46,8 % à 48,3 % (non visible sur le graphique). Celle des banquiers privés et des banques étrangères a régressé, passant de 3,6 % à 0,4 % pour les premiers et de 18,4 % à 11,6 % pour les deuxièmes. Le recul des banquiers privés en termes de contribution au résultat s'explique notamment par le changement de structure juridique décidé par certains établissements depuis 2014. Ceux-ci figurent depuis lors parmi les banques boursières, d'où des ruptures structurelles dans les statistiques des groupes «banquiers privés» et «banques boursières». Quant au recul des banques étrangères, c'est dans une certaine mesure un phénomène mondial: dans le cadre de restructurations, les banques réduisent leurs activités internationales à certains domaines spécifiques. S'y ajoutent la compression généralisée des marges et la baisse de rentabilité dans le domaine de la gestion de fortune transfrontalière. S'agissant des autres groupes de banques, leur contribution au résultat des banques n'a que faiblement évolué.

2.1.3 Bénéfice annuel (résultat sur la période)

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques en Suisse a augmenté de CHF 2,0 milliards (+11,9 %) en 2017 pour s'établir à CHF 18,5 milliards. Cette progression s'explique principalement par la baisse concomitante des charges d'exploitation (-CHF 2,0 milliards).

En 2017, sur les 253 banques présentes en Suisse, 229 ont affiché un bénéfice annuel.¹² Le total des bénéfices annuels s'est établi à CHF 10,3 milliards, soit une baisse de CHF 1,5 milliard (-12,7 %) par rapport à 2016. Les pertes des établissements déficitaires ont enregistré une diminution significative de CHF 3,3 milliards à CHF 0,5 milliard (-84,6 %), soit le niveau le plus faible depuis le déclenchement de

¹² Le bénéfice annuel se calcule en déduisant du bénéfice brut les «amortissements sur l'actif immobilisé», les «correctifs de valeur, provisions et pertes», les «charges exceptionnelles» et les «impôts» et en y ajoutant le «résultat exceptionnel».

la crise financière en 2007. Globalement et toutes banques confondues, le résultat consolidé de la période (bénéfice annuel) a progressé de CHF 1,9 milliard (+24,0 %) pour s'établir à CHF 9,8 milliards. Y ont principalement contribué les grandes banques (CHF 3,2 milliards), les banques cantonales (CHF 2,9 milliards) et les banques boursières (CHF 1,2 milliard).

En dépit d'un bénéfice annuel en hausse, les banques ont versé CHF 2,2 milliards aux caisses de l'Etat au titre des impôts sur le revenu et le bénéfice, soit 3,5 % de moins qu'en 2016.¹³

2.2 Evolutions en 2018

Le Fonds monétaire international (FMI) anticipe pour l'année 2018 une croissance économique mondiale de 3,9 %.¹⁴ La situation économique internationale demeure porteuse. Des événements comme le Brexit, le protectionnisme commercial croissant et les crises politiques (guerre en Syrie) n'ont pas pesé trop lourdement sur la conjoncture jusqu'ici. Au premier semestre 2018, l'évolution économique est restée bien orientée aux Etats-Unis, en Chine et en Europe. Sa stabilisation au sein de l'UE a entraîné une détente temporaire sur le front du franc suisse. Au vu de l'évolution conjoncturelle internationale, les perspectives sont raisonnablement optimistes pour l'économie suisse en 2018. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) table sur une croissance d'environ 2,4 %.

La situation reste fragile sur le marché des devises et la BNS considère toujours que le cours du franc suisse est élevé. Elle maintient donc pour l'heure sa politique monétaire expansionniste. Les taux d'intérêt négatifs et la propension à intervenir sur le marché des devises sont, selon ses déclarations, « toujours nécessaires ». La marge de fluctuation du Libor à trois mois reste inchangée à -1,25 % / -0,25 %. Le taux d'intérêt sur les dépôts à vue à la BNS est toujours de -0,75 %. Toutefois, une réorientation vers une politique monétaire moins expansionniste s'amorce prudemment.

¹³ Cela pourrait s'expliquer par une vente de participations intragroupe au sein d'une grande banque en 2016, qui avait généré alors des produits exceptionnels à hauteur de CHF 10,7 milliards.

¹⁴ Fonds monétaire international (2018)

C'est ce que donne à penser par exemple le léger recul du total du bilan de la BNS, qui est passé de CHF 843,3 milliards en fin d'année 2017 à CHF 827,9 milliards (-1,8 %) au premier semestre 2018.

Malgré des incertitudes croissantes, l'évolution économique a suscité un petit regain d'optimisme boursier. En témoigne le volume des transactions boursières au premier semestre 2018, qui s'est inscrit en hausse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2017, à CHF 733,5 milliards. Depuis le début de l'année, on a enregistré en moyenne CHF 6 milliards de transactions par jour de négoce.¹⁵

Même si les évaluations des marchés d'actions sont favorables à l'échelon international, le nombre des introductions en Bourse (*Initial Public Offerings*, IPO) s'est établi à 660 au premier semestre 2018, soit une baisse de 14,5 % par rapport au premier semestre 2017.¹⁶ Pour bien apprécier cette évolution, il convient de noter que le nombre des IPO (941) avait atteint alors un niveau record depuis 2007, ce qui situe très haut le point de référence. Reste à savoir comment cette évolution se répercutera sur le résultat des opérations de négoce en 2018. Parallèlement, les (ICO) et les modèles hybrides sont des sources alternatives de financement qui ne cessent de se multiplier: si l'on a compté en Suisse 33 ICO sur l'ensemble de l'année 2017, 28 ont déjà été lancés au premier semestre 2018 et 36 sont prévus d'ici à décembre.¹⁷

¹⁵ SIX Swiss Exchange (2018)

¹⁶ Ernst & Young (EY) (2018)

¹⁷ PricewaterhouseCoopers (PwC) (2018)

3 Opérations au bilan

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse de CHF 148,6 milliards en 2017, à CHF 3 249,4 milliards. Les interventions monétaires de la BNS influent sur la composition des actifs des banques d'affaires. Les comptes de virement des banques auprès de la BNS affichent toujours des niveaux très élevés. Depuis l'introduction des taux d'intérêt négatifs et la suppression du taux de change plancher EUR/CHF, les banques en Suisse jouent pleinement leur rôle de fournisseurs de crédit et de partenaires financiers.¹⁸

3.1 Evolutions en 2017

3.1.1 Evolution des bilans

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse en 2017, passant de CHF 3 100,8 milliards à CHF 3 249,4 milliards (+4,8 %). Cette progression résulte principalement de l'évolution du marché des valeurs patrimoniales et d'une augmentation du volume de crédit dans le sillage de la politique monétaire expansionniste. Les grandes banques ont affiché la plus forte progression par rapport à 2016 (+CHF 111,6 milliards), suivies des banques cantonales

¹⁸ Secrétariat d'Etat à l'économie (2017)

(+CHF 22,1 milliards), des banques Raiffeisen (+CHF 10,0 milliards), des «autres banques» (+CHF 3,8 milliards) et des banques régionales et caisses d'épargne (+CHF 2,0 milliards). De même, les banques étrangères (+CHF 1,1 milliard) et les banquiers privés (+CHF 0,3 milliard) s'inscrivent dans une tendance légèrement haussière. Seules les banques boursières ont enregistré une baisse du total des bilans (-CHF 2,31 milliards).

Graphique 6

Total des bilans par groupes de banques

En milliards de CHF	Total des bilans		Evolution du total des bilans	Part du total des bilans
	2016	2017		
Banques cantonales	1 454,8	1 566,4	7,7 %	48,2 %
Grandes banques	553,2	575,3	4,0 %	17,7 %
Banques régionales et caisses d'épargne	226,3	224,0	-1,0 %	6,9 %
Banques Raiffeisen	323,5	324,6	0,3 %	10,0 %
Banques étrangères	116,1	118,1	1,7 %	3,6 %
Banquiers privés	205,7	209,5	1,8 %	6,4 %
Banques boursières	215,3	225,3	4,6 %	6,9 %
Autres banques	5,9	6,2	5,1 %	0,2 %
Total	3 100,8	3 249,4	4,8 %	100,0 %

Source: BNS

Les créances hypothécaires restent le poste d'actif le plus important

En 2017, les créances hypothécaires suisses et étrangères ont augmenté de CHF 27,8 milliards (+2,9 %) par rapport à 2016, passant de CHF 967,5 milliards à CHF 995,3 milliards. Elles sont ainsi restées le poste d'actif le plus important des banques en Suisse, avec une part de 30,6 % environ. Si les portefeuilles de créances hypothécaires n'ont guère varié en volume dans les grandes banques, ils ont augmenté dans tous les autres groupes de banques. Les banques cantonales (+CHF 13,2 milliards), les banques Raiffeisen (+CHF 7,2 milliards) et les «autres banques» (+CHF 2,4 milliards) ont enregistré à cet égard une hausse particulièrement nette. Environ un tiers des créances hypothécaires concernent l'immobilier locatif.¹⁹

¹⁹ Banque nationale suisse (2018): Rapport sur la stabilité financière 2018

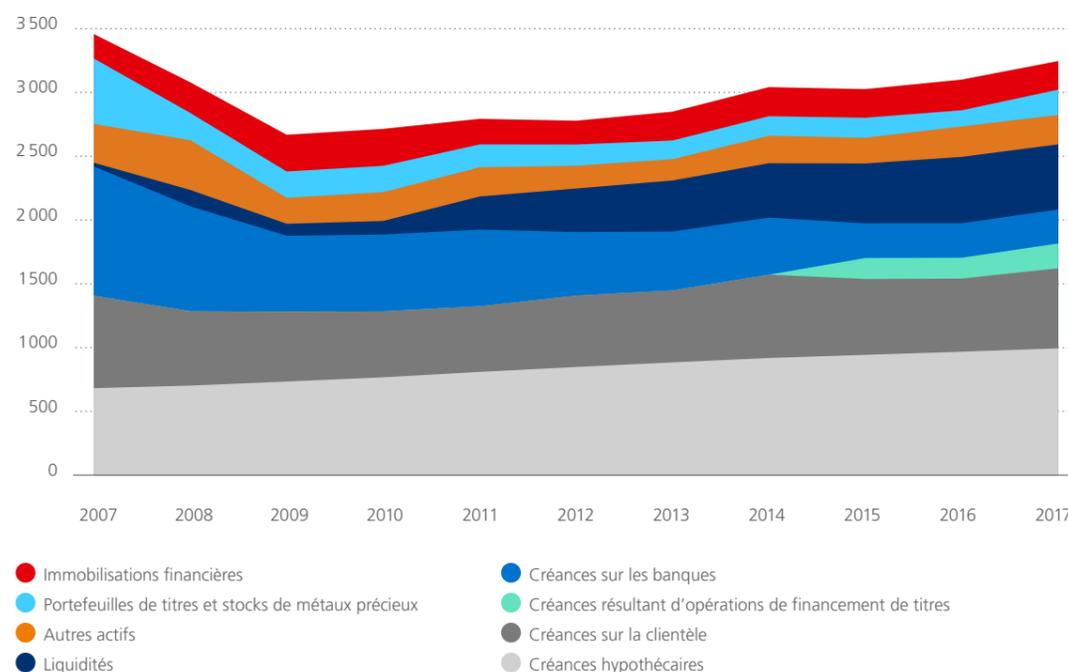
Les créances sur la clientèle augmentent

Les créances sur la clientèle sont restées le deuxième poste d'actif en volume et représentaient 19,3 % du total des actifs en 2017. Elles ont augmenté de CHF 52,6 milliards (+9,2 %) pour s'établir à CHF 625,9 milliards. Les créances sur la clientèle étrangère, en particulier, ont enregistré une hausse notable de CHF 54,3 milliards, ce qui les a portées à CHF 469,5 milliards. L'augmentation a été forte pour les créances libellées en euros, en métaux précieux, en yens et en «autres monnaies», mais plus modérée pour celles libellées en dollars et en francs suisses. Les grandes banques ont été les premières concernées (+CHF 40,3 milliards), suivies des banques boursières (+CHF 9,4 milliards) et des banques étrangères (+CHF 4,3 milliards). En revanche, les créances sur la clientèle suisse se sont inscrites en recul de CHF 1,8 milliard à CHF 156,4 milliards.

Graphique 7

Composition des actifs

En milliards de CHF



Source: BNS

Baisse des liquidités

Les liquidités ont baissé de CHF 9,1 milliards pour s'établir à CHF 511,4 milliards (-1,8 %). Cette baisse concerne tant les réserves détenues en Suisse (-CHF 1,1 milliard) que celles détenues à l'étranger (-CHF 8,1 milliards). S'agissant des réserves détenues à l'étranger, la diminution est imputable aux grandes banques (-CHF 8,2 milliards) et concerne notamment les avoirs à vue de ces dernières (engagements résultant des dépôts de la clientèle, à vue) auprès de banques centrales étrangères, lesquels ont baissé de CHF 8,0 milliards en 2017. En Suisse, les grandes banques ont également réduit leurs réserves de liquidités (-CHF 16,0 milliards) tandis que les banques cantonales (+CHF 8,1 milliards) et les banques étrangères (+CHF 6,4 milliards) les ont augmentées.

Recul des placements financiers

Les placements financiers se sont établis à CHF 225,7 milliards en 2017, soit une baisse de CHF 14,7 milliards (-6,1 %) par rapport à 2016. Celle-ci s'explique par le recul des placements financiers étrangers (-CHF 18,6 milliards), recul non compensé par la progression des placements financiers suisses (+CHF 3,8 milliards). Elle a été particulièrement marquée pour les placements financiers des grandes banques (-CHF 7,7 milliards) et des banques boursières (-CHF 8,4 milliards).

Augmentation des portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux

En 2017, les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux se sont inscrits en hausse de CHF 70,1 milliards (+55,2 %) à CHF 197,1 milliards. La première explication réside dans le fait qu'une grande banque a transféré ses opérations de négoce et de financement de titres d'une succursale à l'étranger vers une filiale à l'étranger. Or les opérations des filiales sont intégrées dans les états financiers individuels des banques, mais pas celles des succursales. Dès lors, le transfert a généré une augmentation du total du bilan avec, d'une part, une hausse des créances résultant d'opérations de négoce (env. +CHF 30 milliards) et, d'autre part, une hausse des opérations de financement de titres (env. +CHF 7 milliards). Une deuxième explication est à rechercher dans le contexte économique favorable observé l'année dernière, qui a eu des effets positifs sur les activités de négoce des clients comme sur l'évaluation des valeurs patrimoniales.

Profonde évolution de la composition des actifs depuis 2007

Des changements notables sont intervenus dans la composition des actifs entre 2007 et 2017, notamment une augmentation spectaculaire des liquidités. Alors qu'elles s'élevaient à CHF 28,9 milliards en 2007, elles ont atteint CHF 511,4 milliards à fin 2017. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, les interventions de la BNS pour lutter contre le franc suisse fort ont été déterminantes puisque, lorsqu'elle vend des devises étrangères, la BNS crédite la contrevaletur en francs suisses sur les comptes de virement des contreparties. D'autre part, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, les coûts d'opportunité liés à la détention de liquidités étaient réduits, de sorte que les banques ont déposé d'abondantes liquidités en comptes de virement auprès de la BNS. Elles ont porté leurs actifs détenus dans ces comptes d'environ CHF 37,2 milliards en 2008 à CHF 470,4 milliards en 2017, et ce en dépit des taux d'intérêt négatifs prélevés depuis janvier 2015.

Les créances hypothécaires suisses et étrangères, elles aussi, se sont inscrites en hausse constante entre 2007 et 2017 (+45,9 %, de CHF 682,3 milliards à CHF 995,3 milliards). Leur part dans le total des actifs est ainsi passée de 19,7 % à fin 2007 à 30,6 % à fin 2017. La faiblesse persistante des taux d'intérêt, là encore, a joué un rôle, de même que la forte demande immobilière en résultant. Quant aux créances sur les banques, elles représentaient 29,3 % du total des actifs en 2007. En 2017, ce chiffre n'était plus que de 8,2 % (2007: CHF 1 013,6 milliards, 2017: CHF 267,2 milliards). Cette diminution tient en particulier au fait que les banques ont volontairement réduit ce poste du bilan pour atténuer les liens d'interdépendance avec d'autres banques. Elle résulte aussi des exigences réglementaires accrues en matière de fonds propres. Entre 2007 et 2017, les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux ont enregistré une baisse de 61,6 % (2007: CHF 513,1 milliards, 2017: CHF 197,1 milliards). Leur part dans le total des actifs est tombée de 14,8 % à 6,1 %. Cette décline constante reflète la volonté stratégique résolue des banques de réduire leurs actifs pondérés en fonction des risques.

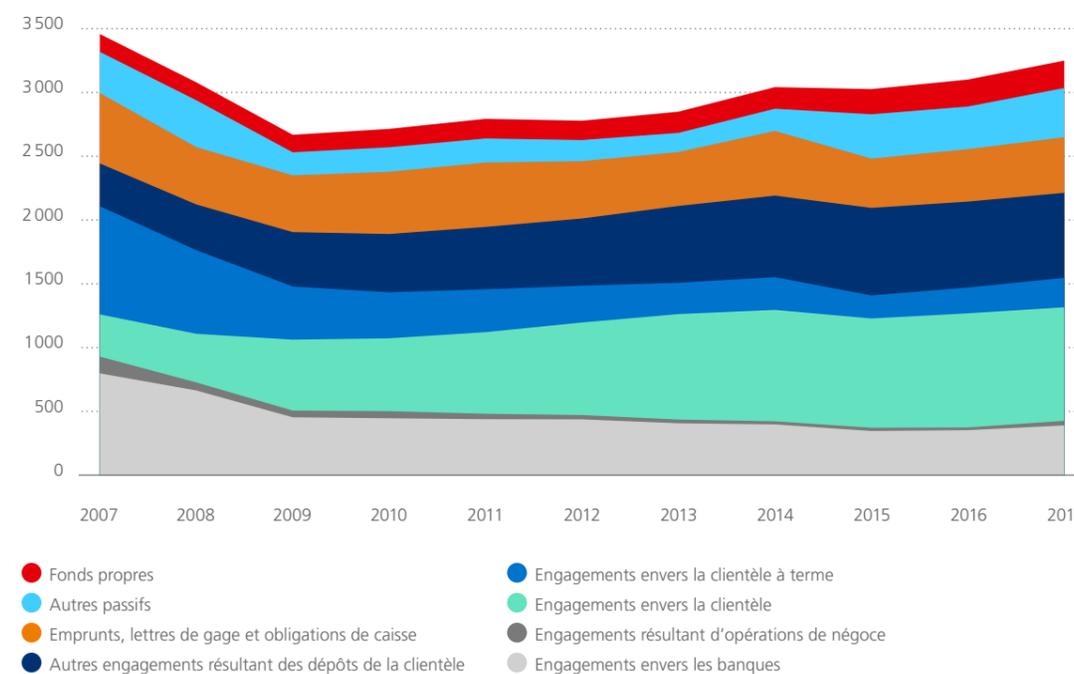
Hausse des engagements résultant des dépôts de la clientèle du côté des passifs

Le poste «Engagements résultant des dépôts de la clientèle», qui comprend les dépôts à vue (engagements résultant des dépôts de la clientèle, à vue), les dépôts à terme (engagements résultant des dépôts de la clientèle, avec durée résiduelle) et les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle, a enregistré en 2017 une hausse de CHF 17,1 milliards (+1,0 %) à CHF 1 788,1 milliards. Les engagements résultant des dépôts de la clientèle représentaient 55,0 % du total des bilans à fin 2017. Les dépôts à vue se sont inscrits en recul de CHF 5,3 milliards (-0,6 %). De même, les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle ont baissé de CHF 5,6 milliards (-0,8 %). En revanche, les dépôts à terme ont augmenté de CHF 28,0 milliards (+13,8 %).

Graphique 8

Composition des passifs

En milliards de CHF



Source: BNS

L'évolution des engagements envers la clientèle résulte pour une large part de la concomitance entre une baisse à l'étranger (-CHF 40,5 milliards) et une hausse en Suisse (+CHF 57,6 milliards). La baisse à l'étranger est imputable au transfert d'activités susmentionné, opéré par une grande banque, entre une succursale étrangère et une filiale étrangère. De surcroît, cette même grande banque a levé des fonds en émettant de nouveaux titres de créance via sa société suisse. Il en est résulté, pour le groupe «grandes banques», une hausse des engagements envers la clientèle en Suisse (+CHF 33,1 milliards) et une baisse à l'étranger (-CHF 21,4 milliards).

Hausse des engagements envers les banques

En 2017, les engagements envers les banques se sont inscrits en hausse de CHF 37,5 milliards (+10,6 %) à CHF 390,4 milliards. C'est la deuxième année consécutive que l'on observe cette évolution.

Hausse des fonds propres

Les fonds propres ont enregistré en 2017 une hausse de CHF 2,9 milliards (+1,4 %) à CHF 214,1 milliards. Depuis 2015, on entend par «fonds propres» la somme du capital social, de la réserve légale issue du capital, de la réserve légale issue du bénéfice, des réserves facultatives issues du bénéfice, des propres parts du capital (poste négatif) et du bénéfice reporté/de la perte reportée.

Hausse des engagements résultant des opérations de négoce

Les engagements résultant des opérations de négoce ont augmenté de CHF 13,4 milliards (+63,3 %) à CHF 34,5 milliards. Cette évolution est imputable pour l'essentiel au groupe «grandes banques» et aux engagements de l'une d'entre elles envers l'étranger suite à un transfert d'activités entre une succursale étrangère et une filiale étrangère (voir *supra*).

Hausse des emprunts, lettres de gage et obligations de caisse

Le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» s'est inscrit en hausse de CHF 24,9 milliards (+6,1 %). Cette évolution, qui résulte d'une augmentation de CHF 26,4 milliards des emprunts et lettres de gage, concerne tant la Suisse (+CHF 20,4 milliards) que l'étranger (+CHF 6,0 milliards). Elle est imputable en majeure partie aux banques cantonales (+CHF 9,2 milliards) en Suisse et aux grandes banques à l'étranger. L'augmentation à l'étranger résulte d'une hausse des

papiers monétaires émis (+CHF 14,5 milliards) assortie d'une baisse des emprunts émis (-CHF 8,5 milliards). Quant aux obligations de caisse, elles se sont inscrites en baisse de CHF 1,5 milliard en 2017.

Composition des passifs au fil du temps

Les engagements envers les banques, qui en 2007 constituaient le principal poste de passif à 23,1 %, ont diminué depuis lors de 51,1 %, passant de CHF 798,3 milliards à CHF 390,4 milliards. Cela montre que les liens d'interdépendance entre les banques, notamment en Suisse, se sont relâchés. Le graphique 8 illustre les arbitrages au détriment des dépôts à terme et en faveur des dépôts à vue: ces derniers, entre 2007 et 2017, sont passés de CHF 331,3 milliards à CHF 890,0 milliards. Leur part dans le total des passifs est passée quant à elle de 9,6 % en 2007 à 27,4 % en 2017, faisant d'eux le principal poste de passif à fin 2017. Dans le même temps, la part des dépôts à terme est passée de 24,5 % en 2007 à 7,1 % en 2017. Le contexte de taux bas fait perdre de leur attrait aux dépôts à terme par rapport aux dépôts à vue.

3.1.2 Evolution des opérations de crédit en Suisse

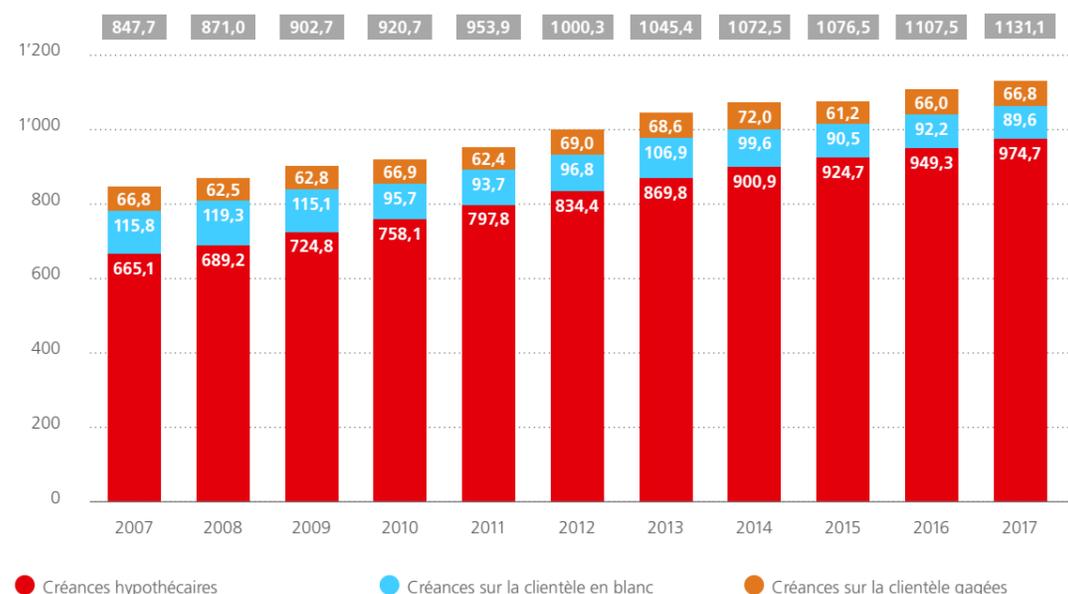
Le volume de l'encours de crédit national s'élevait en 2017 à CHF 1 131,1 milliards, dont CHF 156,4 milliards provenant de créances gagées et en blanc sur la clientèle (entreprises, corporations de droit public et crédits à la consommation) et CHF 974,7 milliards provenant de créances hypothécaires.

Par rapport à 2016, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 2,1 %. La croissance des crédits hypothécaires nationaux (+2,68 %) est restée quasi-stable par rapport à 2016 (+2,66 %). Les créances hypothécaires ont augmenté de CHF 309,6 milliards (+31,8 %) depuis 2007 et leur part dans l'encours de crédit national est passée de 78,5 % à 86,2 %. Elles représentent ainsi sans discontinuer l'essentiel de l'encours de crédit. Les créances gagées ont elles aussi augmenté (+1,3 %) tandis que les créances en blanc ont baissé (-2,8 %). La BNS observe à cet égard que les mesures de stabilisation introduites entre 2012 et 2014 ont permis une atténuation substantielle des risques sur le marché immobilier et hypothécaire.

Graphique 9

Evolution du volume de crédit national

En milliards de CHF



Source: BNS

Trois quarts des crédits hypothécaires consentis aux ménages en 2017

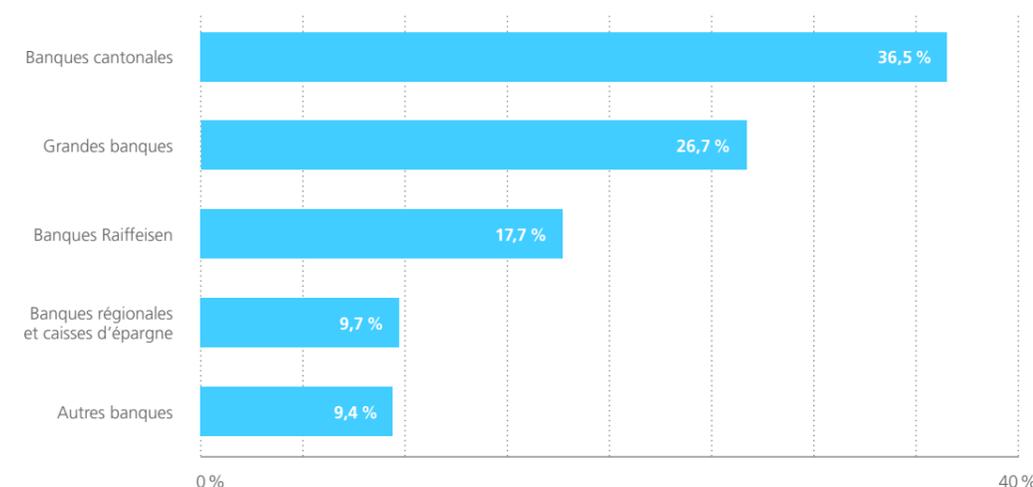
L'encours total des crédits hypothécaires a augmenté de 2,9 % en 2017, à CHF 995,3 milliards. L'essentiel de ce montant (CHF 974,7 milliards) concernait des clients suisses. Sur l'encours national, 75 % étaient des hypothèques consenties aux ménages. La part des crédits hypothécaires à taux fixe dans les crédits hypothécaires consentis s'élevait en 2017 à 79 %. Le taux d'intérêt moyen applicable aux créances hypothécaires nationales a baissé en 2017, passant de 1,63 % à 1,53 %. Les créances hypothécaires d'une durée de plus de cinq ans ont gagné en importance au fil du temps: elles représentaient 25,6 % des créances hypothécaires en 2017, contre 12,4 % seulement en 2008.

Banques cantonales: la part du lion sur le marché hypothécaire suisse

A fin 2017, les banques cantonales drainaient un peu plus du tiers du volume de crédit hypothécaire national. Elles étaient suivies des grandes banques, à 26,7 % (cf. graphique 10). Au cours des dernières années, les grandes banques ainsi que les banques régionales et caisses d'épargne ont peu étoffé leurs positions sur le marché suisse du crédit hypothécaire. Les autres banques en revanche, notamment les banques Raiffeisen et les banques cantonales, ont gagné des parts de marché.

Graphique 10

Répartition du marché national du crédit hypothécaire 2017



Source: BNS

Les crédits hypothécaires de premier rang nettement en tête

En termes de catégories de nantissement, la part des créances hypothécaires suisses de premier rang s'est établie à 92,6 % en 2017. La catégorie de nantissement «premier rang» comprend les créances hypothécaires jusqu'à deux tiers de la valeur vénale de l'immeuble concerné. En 2016, ce chiffre était de 92,4 %. On n'observe pas de différences significatives selon les groupes de banques. La forte proportion de crédits hypothécaires de premier rang est révélatrice, d'une part, de la prudence avec laquelle ces crédits sont octroyés et, d'autre part, d'un amortissement accru des hypothèques de deuxième rang.

A en croire le rapport sur la stabilité financière de la BNS, les banques à vocation nationale reposent sur des bases solides. Ces dernières années, leurs fonds propres ont augmenté nettement plus vite que leurs actifs pondérés en fonction des risques. Il en résulte des ratios de fonds propres pondérés en fonction des risques qui sont nettement supérieurs aux exigences réglementaires minimales.²⁰

Baisse de la demande de crédits à la consommation

Les crédits à la consommation restent d'importance relativement mineure en Suisse. À fin 2017, 535 201 crédits à la consommation étaient en cours, pour un volume de CHF 7,3 milliards. Cela correspond à une baisse en volume de 5,0 % par rapport à 2016.

3.2 Evolutions en 2018

Hausse du total des bilans

Sur les cinq premiers mois de l'année 2018, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est affiché en hausse de CHF 80,2 milliards (+2,4 %), passant de CHF 3 384,4 milliards en décembre 2017 à CHF 3 464,5 milliards en mai 2018.²¹ L'évolution favorable observée en 2017 se poursuit donc en 2018.

Actifs: hausse des créances

Les trois postes du bilan ayant enregistré les hausses les plus sensibles entre janvier et mai 2018 sont les créances sur les banques (+CHF 20,8 milliards, soit +6,9 %), les créances résultant d'opérations de financement de titres (+CHF 14,2 milliards, soit +7,2 %) et les créances hypothécaires (+CHF 13,0 milliards, soit +1,3 %). Les créances sur la clientèle ont également augmenté (+CHF 8,9 milliards, soit +1,4 %), de même que les placements financiers (+CHF 4,3 milliards, soit +1,9 %).

²⁰ Banque nationale suisse (2018): Rapport sur la stabilité financière 2018

²¹ Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

Recul des opérations de négoce

Si les créances résultant d'opérations de négoce avaient nettement augmenté sur les cinq premiers mois de l'année 2017, elles se sont inscrites en baisse de CHF 6,6 milliards (-3,3 %) sur la même période en 2018. Un des facteurs explicatifs est sans doute l'évolution des marchés des capitaux qui, à la différence de ce que l'on avait observé en 2017, ont eu tendance à stagner.

Passifs: hausse des engagements résultant des dépôts de la clientèle, des emprunts, des lettres de gage et des obligations de caisse

Du côté des passifs, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de CHF 26,2 milliards (+1,4 %). Les dépôts à vue ont progressé de CHF 7,8 milliards (+0,8 %), soit davantage qu'en 2017 où ils n'avaient gagné que CHF 2,4 milliards (+0,3 %) sur la même période. De même, entre janvier et mai 2018, les dépôts à terme ont affiché une hausse plus marquée qu'en 2017 sur la même période, puisqu'ils ont augmenté de CHF 18,7 milliards (+8,0 %). La hausse est nette également pour les emprunts, les lettres de gage et les obligations de caisse (+CHF 11,1 milliards, soit +2,5 %). Les engagements envers les banques se sont accrus de CHF 6,6 milliards (+1,5 %), alors qu'ils s'étaient réduits en 2017 sur la même période. Enfin, les engagements résultant d'opérations de financement de titres ont augmenté de CHF 5,2 milliards (+3,8 %) – nettement moins qu'en 2017 sur la même période. En revanche, les fonds propres ont affiché un léger recul de CHF 1,7 milliard (-0,8 %).

Dynamique modérée en matière d'octroi de crédits hypothécaires

Les crédits hypothécaires sont restés sur leur trajectoire légèrement ascendante au cours des cinq premiers mois de l'année: ils ont augmenté de CHF 12,5 milliards (+1,3 %) à CHF 986,4 milliards. Les créances gagées et en blanc se sont également inscrites en hausse de respectivement CHF 3,4 milliards (+4,9 %) et CHF 4,5 milliards (+4,9 %). Sous réserve que l'évolution économique reste favorable et compte tenu du taux élevé d'exploitation des capacités de production, les entreprises suisses indiquent qu'elles sont prêtes à étendre nettement leurs activités d'investissement en 2018. Une inversion de tendance en matière d'octroi de crédit n'est donc pas à l'ordre du jour d'ici la fin de l'année.

4 Gestion de fortune

Au total, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'établissent fin 2017 à CHF 7 291,8 milliards. C'est un nouveau plus-haut depuis la crise financière. La part relative des actifs des clients étrangers est restée quasiment inchangée à 48,3 %. La Suisse reste le leader mondial du Private Banking transfrontalier: plus d'un quart (part de marché 27,5 %) des actifs sous gestion transfrontalière dans le monde sont gérés en Suisse.

4.1 Evolutions en 2017

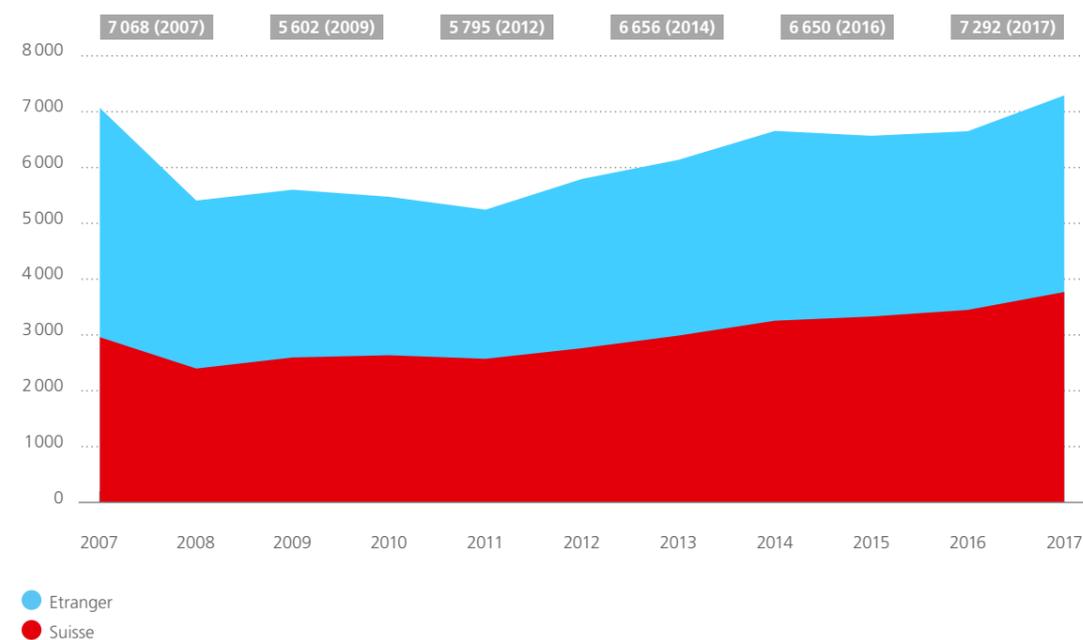
Les actifs sous gestion en Suisse affichaient fin 2017 une augmentation de CHF 642,0 milliards, soit 9,6 %, par rapport à 2016. Cette évolution se reflète au niveau des actifs des clients étrangers (+10,0 %) comme des clients suisses (+9,3 %). Les actifs sous gestion se composent des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients (2017: CHF 6 255,5 milliards), des engagements envers la clientèle hors dépôts à vue (2017: CHF 898,1 milliards) ainsi que des engagements fiduciaires (2017: CHF 138,2 milliards).



Graphique 11

Actifs sous gestion en Suisse selon la provenance des clients²²

En milliards de CHF



Source: BNS

Jusqu'à la veille de la crise financière et économique, les actifs sous gestion s'affichaient en forte hausse et ont atteint leur point culminant provisoire en 2007, pendant la phase de boom boursier, à CHF 7 068 milliards. Mais en 2008, lorsque la crise a éclaté, l'effondrement de nombreux indices boursiers a entraîné de lourdes pertes notamment dans les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients. En l'espace d'une année, il en est résulté un recul spectaculaire des actifs sous gestion, qui ont perdu 23,5 % pour s'établir à CHF 5 408 milliards. Grâce à l'évolution du marché, ils ont toutefois repris CHF 1 883,4 milliards (+34,8 %) depuis 2008.

²² A partir de novembre 2015, la BNS a commencé à effectuer des relevés sur la base des nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB) édictées par la FINMA (Circ.-FINMA 15/01, qui remplace la Circ.-FINMA 08/02). Les PCB ont modifié la structure et le contenu des bilans et des comptes de résultat des banques. Ces modifications concernent notamment les «actifs sous gestion». En raison de la restructuration des postes pour la période 2006–2014, les chiffres peuvent varier par rapport à ceux indiqués jusqu'ici.

La part des actifs sous gestion des clients étrangers a baissé entre 2008 et 2017, passant de 55,7 % à 48,3 %. Cela s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a l'effet monétaire. Les clients étrangers détiennent une part d'actifs libellés en euros et en dollars américains nettement plus importante que celle des clients suisses. Or les parts des actifs sous gestion sont calculées en francs suisses. Si le franc suisse s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, la part des actifs des clients étrangers baisse automatiquement par rapport à celle des clients suisses. Mais outre l'effet monétaire, les efforts entrepris depuis des années en matière de transparence fiscale et de régularisation de la situation des clients produisent sans doute des résultats. Il faut noter toutefois que depuis que la Suisse s'est prononcée en faveur de l'EAR en 2013, la part des actifs sous gestion des clients étrangers n'a que peu varié.

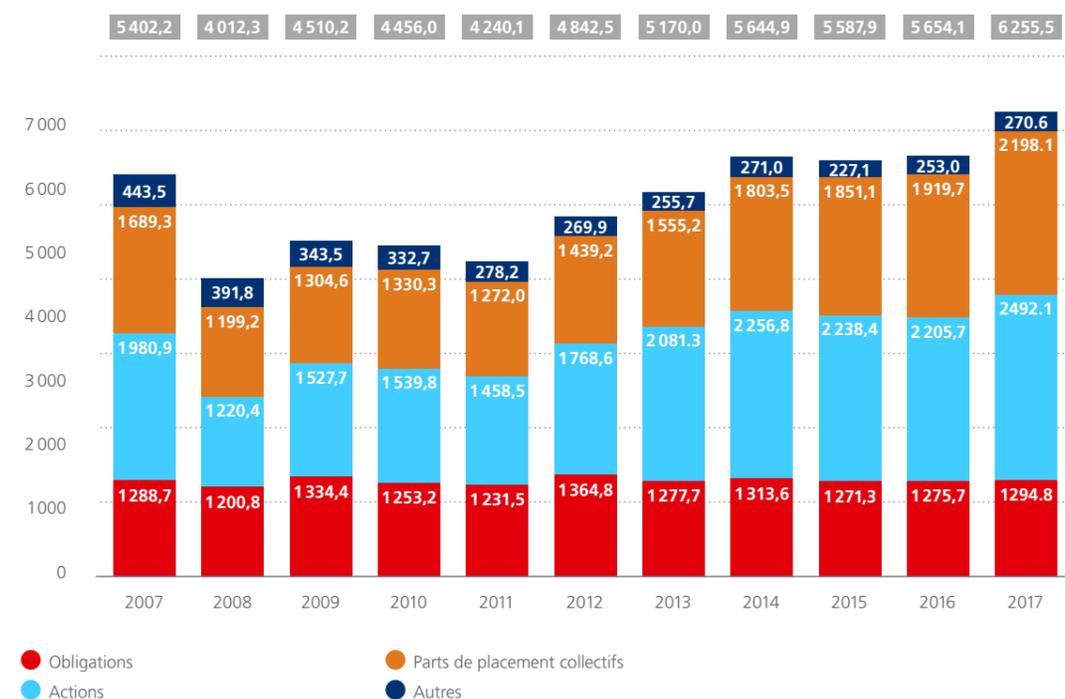
Augmentation des portefeuilles de titres

En 2017, les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients ont augmenté de CHF 601,4 milliards (+10,6 %) à CHF 6 255,5 milliards. On distingue les portefeuilles de titres de type «Actions» (39,8 %), «Parts de placements collectifs» (35,1 %), «Obligations» (20,7 %) et «Autres» (4,3 %). Ces types de portefeuilles ont connu des évolutions distinctes. L'augmentation résulte pour l'essentiel d'une hausse des placements collectifs (+14,5 %) ainsi que des actions (+13 %). Les obligations, en revanche, n'ont que légèrement progressé (+1,5 %). Les portefeuilles de titres libellés en francs suisses ont augmenté de CHF 271,5 milliards (+8,5 %), suivis de ceux libellés en euros (+CHF 150,5 milliards, soit +15,2 %) et en dollars (+CHF 122,2 milliards, soit +7,6 %).

Graphique 12

Portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients par types

En milliards de CHF



Source: BNS

Net gonflement des portefeuilles d'actions

Les portefeuilles d'actions détenus en dépôt pour le compte de clients ont augmenté de 13,0 % par rapport à 2016. A fin 2017, ils s'établissaient à CHF 2 492,1 milliards. Les actions constituaient la position la plus importante dans les portefeuilles de titres, dont elles représentaient quelque 39,8 %.

Demande croissante de placements collectifs de capitaux

Les placements collectifs de capitaux – principalement des fonds de placement – constituent la deuxième catégorie de titres par ordre d'importance, à 35,1 %. En 2017, ils ont progressé de 14,5 % pour s'établir à CHF 2 198,1 milliards.

Augmentation des portefeuilles obligataires

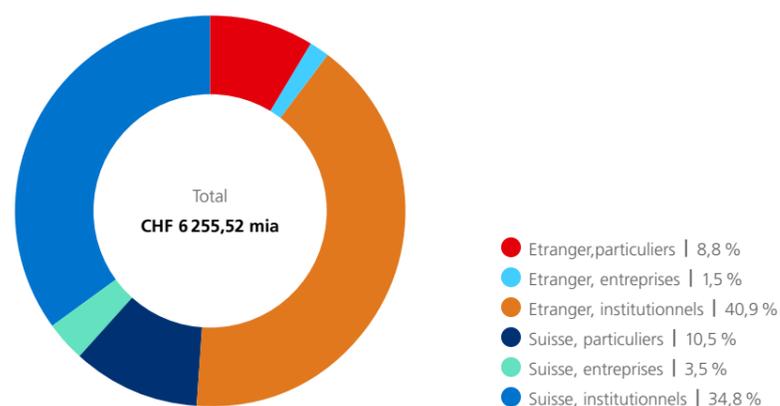
En 2017, les portefeuilles obligataires ont enregistré une hausse de 1,5 % à CHF 1 294,8 milliards. Cette hausse concerne tant les portefeuilles des clients suisses (+2,2 %) que ceux des clients étrangers (+0,6 %). La part des obligations dans les dépôts de la clientèle s'est établie à 19,1 %, de sorte que les obligations constituaient la troisième catégorie de placement par ordre d'importance.

Les clients institutionnels détiennent la part des dépôts la plus importante

En 2017, les portefeuilles les plus importants par la taille étaient détenus par des investisseurs institutionnels, qu'ils soient suisses (34,8 % du total des portefeuilles en dépôt) ou étrangers (40,9 %). Quant aux investisseurs privés suisses et étrangers, ils détenaient des parts comparables (respectivement 10,5 % et 8,8 %). Les portefeuilles en dépôt se sont inscrits en hausse, qu'ils soient détenus par des particuliers étrangers (+9,9 %) ou suisses (+12,5 %), ou encore par des investisseurs institutionnels étrangers (+11,5 %) ou suisses (+9,8 %).

Graphique 13

Structure des portefeuilles en dépôt par clients, fin 2017



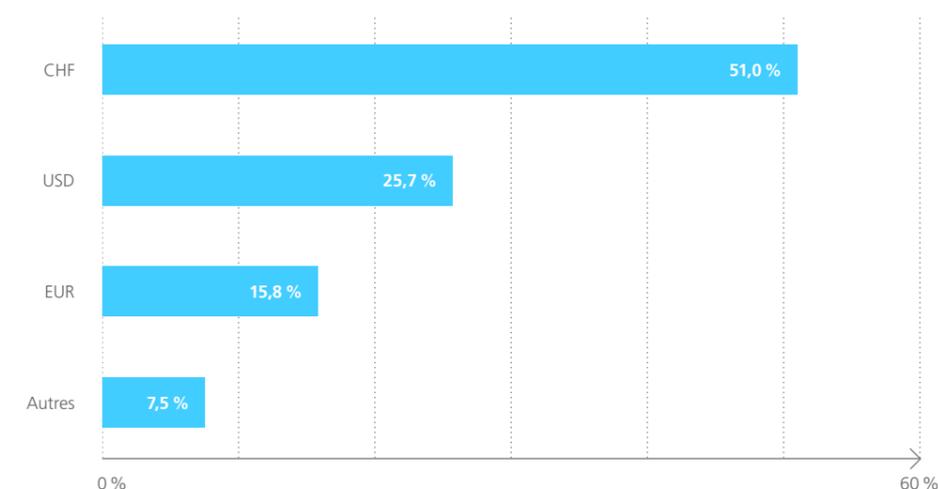
Source: BNS

Part accrue de l'euro dans les portefeuilles, au détriment du dollar

L'euro a repris quelques couleurs comme monnaie de placement en 2017: la part des placements en euros dans l'ensemble des portefeuilles de titres est passée de 14,8 % en 2016 à 15,8 % en 2017. Cette embellie s'explique principalement par les effets de change résultant de l'appréciation de l'euro. Les portefeuilles libellés en dollars ont certes augmenté en chiffres absolus (+7,6 %) par rapport à 2016, mais dans une moindre mesure que ceux libellés dans d'autres monnaies. Leur part dans l'ensemble des portefeuilles de titres s'est donc réduite, passant de 26,3 % à 25,7 %. La monnaie de placement de loin la plus importante reste le franc suisse, à 51,0 %.

Graphique 14

Structure des portefeuilles en dépôt par monnaies, fin 2017



Source: BNS

Léger recul des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

A fin 2017, les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue s'élevaient à CHF 898,1 milliards, dont CHF 667,6 milliards d'engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements. Cela correspond à un recul de 0,8 % par rapport à 2016. Au total, les clients suisses détenaient 89,6 % des dépôts de la clientèle sous forme d'épargne et de placements en 2017. Ces dépôts comprennent

en particulier les postes «Comptes de libre passage (2^e pilier)» et «Avoirs de la prévoyance liée (3^e pilier)». S'y ajoutent les dépôts à terme avec durée résiduelle, à hauteur de CHF 230,4 milliards, qui se sont inscrits en hausse (+CHF 28 milliards) notamment dans les grandes banques.

Nouvelle hausse des dépôts fiduciaires

Les dépôts fiduciaires gérés par les banques en Suisse ont augmenté de CHF 17,8 milliards en 2017 pour s'établir à CHF 138,2 milliards (+14,8 %). La majeure partie de ces entrées (94,8 %) provient de l'étranger. La première hausse des dépôts fiduciaires depuis 2007 était intervenue en 2016, de sorte que 2017 vient confirmer la tendance pour la deuxième année consécutive. Cette évolution est due au premier chef à un relèvement des taux monétaires sur le dollar, qui a entraîné une hausse des dépôts fiduciaires détenus en dollars. En 2007, les dépôts fiduciaires gérés par les banques en Suisse s'établissaient au total à CHF 482,9 milliards. Depuis lors, ils n'avaient cessé de décliner jusqu'à atteindre un plus bas en 2015, à CHF 114,0 milliards. Ils ne représentent toutefois que 1,9 % des actifs sous gestion en Suisse, de sorte qu'ils n'ont guère d'incidence sur le Private Banking helvétique.

4.2 Evolutions en 2018

Après avoir frôlé une croissance à deux chiffres en 2017 (décembre 2017: CHF 7 220,9 milliards), les actifs sous gestion dans les banques en Suisse ont diminué de CHF 71,2 milliards (-1,0 %) entre janvier et mai 2018 pour s'établir à CHF 7 149,7 milliards.²³ Ce recul résulte d'une baisse de CHF 95,8 milliards (-1,6 %) des portefeuilles de titres, qui sont passés de CHF 6 170,1 milliards à CHF 6 074,2 milliards. En revanche, sur les cinq premiers mois de l'année, les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue se sont inscrits en hausse de CHF 18,4 milliards (+2,0 %) à CHF 929,2 milliards. Les engagements fiduciaires ont fait de même (+CHF 6,2 milliards, soit +4,4 %) pour s'établir à CHF 146,3 milliards. Ces fluctuations à court terme sont imputables principalement à des effets de marché et de change. Au premier semestre 2018, les marchés d'actions ont eu

²³ Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

tendance à stagner et les incertitudes sont allées croissant. La hausse des taux d'intérêt à long terme a vraisemblablement incité les clients à effectuer des arbitrages et à délaissier les titres au profit des dépôts à terme. Cela expliquerait la hausse des engagements envers la clientèle hors dépôts à vue.

La Suisse conserve sa position de leader en matière de Private Banking transfrontalier

Malgré les exigences réglementaires accrues et le contexte de taux bas, la Suisse reste leader dans le domaine du Private Banking transfrontalier à l'échelon international, avec actifs sous gestion qui s'élèvent à CHF 2 276,2 milliards et une part de marché de 27,5 %.²⁴ La concurrence est rude, toutefois, avec des centres financiers du monde entier. Hong Kong et Singapour, en particulier, affichent une croissance plus forte que celle de la Suisse. Ces deux places financières sont appelées à gérer une part accrue des actifs en provenance notamment des pays asiatiques voisins comme la Chine, le Japon, Taïwan et l'Indonésie. Pour que la Suisse soit à même de défendre sa position de tête dans ce contexte exigeant, nonobstant les atouts de sa place financière, le Private Banking helvétique doit poursuivre résolument dans la voie de l'innovation et notamment de la banque numérique. Par ailleurs, à l'échelon transfrontalier, il ne pourra préserver ses parts de marché que si les prestataires suisses de services financiers peuvent accéder dans des conditions raisonnables aux marchés étrangers.

²⁴ The Boston Consulting Group (2018). Ce chiffre diffère légèrement de celui publié l'année dernière en raison d'un changement de méthode de calcul. L'augmentation de la part de marché résulte principalement d'une baisse des actifs transfrontaliers mondiaux suite à la redéfinition de ces derniers.

5 Emploi dans les banques en Suisse

A fin 2017, les banques en Suisse employaient 93 554 personnes (en équivalents plein temps, sur le territoire national), soit 7,7 % de moins qu'à fin 2016. Ce fort recul s'explique principalement par le fait qu'en raison des exigences réglementaires, une grande banque a transféré des activités importantes de sa maison mère vers des sociétés de services intragroupe. En données corrigées de cette réorganisation exceptionnelle, les effectifs n'affichaient qu'un léger recul par rapport à 2016. A fin 2017, le taux de chômage dans le secteur bancaire s'établissait à 2,8 %, soit un niveau nettement inférieur à celui de l'économie globale.

Au premier semestre 2018, selon une enquête réalisée par l'ASB, les effectifs sont restés stables dans les banques en Suisse. Plus de 60 % des établissements interrogés anticipent une situation inchangée de l'emploi au second semestre 2018 et près d'un tiers tablent sur une amélioration.

5.1 Evolutions en 2017

A fin 2017, les banques employaient en Suisse 93 554 personnes (en équivalents plein temps), ce qui représente 7 822 postes de moins (-7,7 %) sur une année. Ce recul marqué au premier abord est surtout imputable aux exigences réglementaires (notamment la réglementation *too big to fail*), qui ont contraint les grandes banques à adapter leurs structures organisationnelles. A cet effet, elles ont notamment procédé à des transferts de personnel vers des sociétés de services intra-groupe. Les effectifs concernés ne sont pas pris en compte dans les statistiques bancaires en raison du caractère exceptionnel de ces mesures. Sur la base de la variation moyenne des effectifs des grandes banques depuis 2007, on estime qu'ils représentent 6 942 postes. Toutefois, en données corrigées de l'effet exceptionnel lié à ces restructurations (+6 942 suppressions de postes), les effectifs n'affichent qu'un léger recul (-0,9 %, soit 880 postes) par rapport à 2016.

Selon le SECO, le taux de chômage dans le secteur bancaire suisse s'est établi en moyenne à 2,8 % en 2017, soit un demi-point de pourcentage en dessous du taux de chômage dans l'économie globale (3,3 %). En moyenne annuelle sur 2017, on a compté au total 3 999 chômeurs inscrits relevant du secteur bancaire, soit 178 de plus qu'en 2016.²⁵ Compte tenu de l'ampleur et de la persistance des défis auxquels les banques sont confrontées, le marché de l'emploi demeure extrêmement robuste.

La tendance à la consolidation dans le secteur bancaire est déjà ancienne. Le contexte de taux bas, le renforcement des règles régissant l'octroi de crédit et les nouvelles exigences en matière de fonds propres pèsent sur les marges. L'externalisation et la numérisation de certains processus d'affaires permettent de réduire les coûts de main-d'œuvre tout en augmentant l'efficacité des processus.

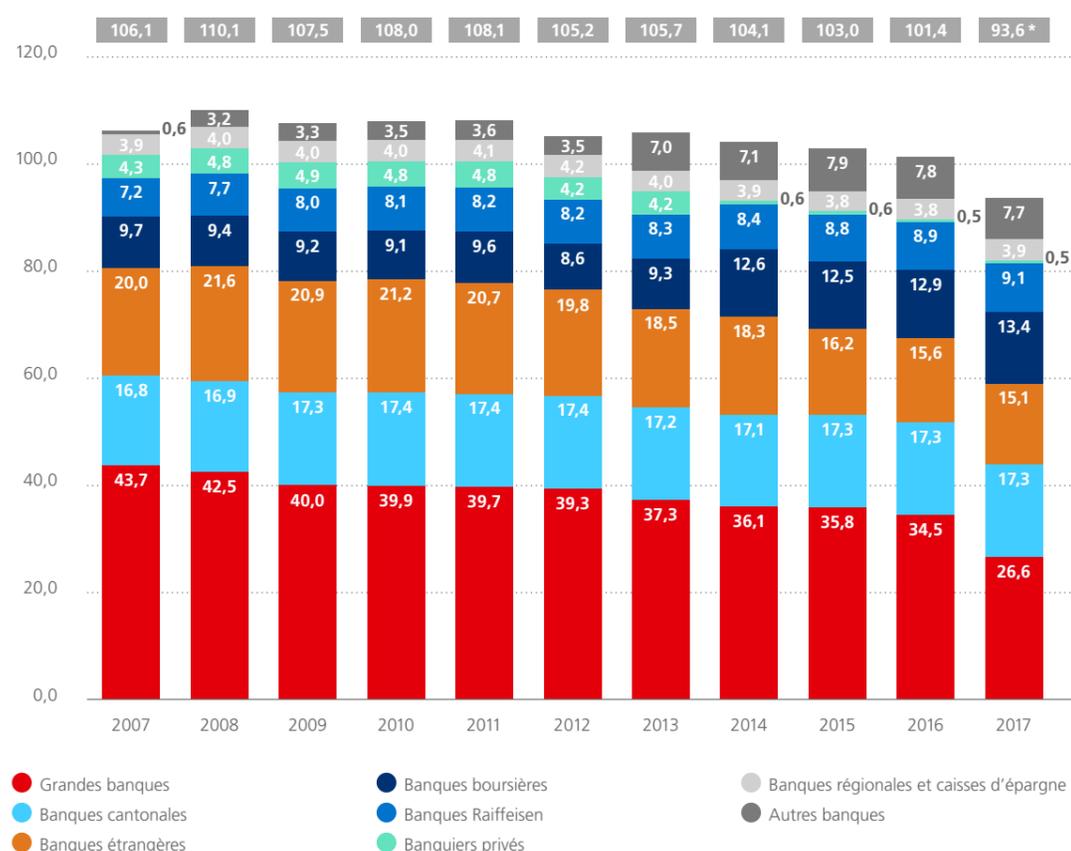
²⁵ Secrétariat d'Etat à l'économie (2018)



Graphique 15

Emploi dans les banques en Suisse

En milliers d'équivalents plein temps



* Dont 6 942 suppressions de postes à caractère exceptionnel, liées à un transfert de personnel effectué par une grande banque vers des sociétés de services intragroupe.

Source: BNS

Les grandes banques, les banques étrangères et les «autres banques» ont supprimé 8 517 postes en 2017. Ces réductions de personnel sont pour l'essentiel le fait des grandes banques (-7 959 postes, soit -23,1 % des effectifs). Comme indiqué précédemment, elles résultent pour l'essentiel d'un transfert de personnel vers des sociétés de services intragroupe sans licence bancaire. Les banques étrangères ont supprimé 457 postes (-2,9 %), tandis que les «autres banques» en supprimaient

100 (-1,3 %). En revanche, les banques cantonales, les banques régionales et caisses d'épargne, les banques Raiffeisen, les banquiers privés et les banques boursières ont créé au total 694 postes en 2017. Les plus fortes augmentations des effectifs ont été enregistrées dans les banques boursières (+431 postes, soit +3,3 %) et les banques Raiffeisen (+212 postes, soit +2,4 %). Les banques cantonales ont créé 31 postes (+0,2 %), les banques régionales et caisses d'épargne en ont créé neuf (+0,2 %) et les banquiers privés en ont créé onze (+2,2 %).

En raison de la baisse des effectifs, les salaires et rémunérations versés en Suisse ont diminué de CHF 1,5 milliard (-7,0 %) en 2017 par rapport à 2016. Le nombre des actifs a augmenté dans les classes d'âge des 15–24 ans et des 25–39 ans, passant respectivement de 14 300 à 16 800 (+17,2 %) et de 42 300 à 48 000 (+13,5 %) entre 2016 et 2017. S'il a diminué de 52 400 à 49 400 (-5,8 %) dans la classe d'âge des 40–54 ans, il a augmenté dans celle des 55–64 ans, où il s'établissait à 15 600 à fin 2017 contre 14 400 à fin 2016 (+8,3 %).²⁶

La part des femmes dans les effectifs a légèrement progressé par rapport à 2016, passant de 37,1 % à 37,5 %. Comme les années précédentes, les banques régionales et caisses d'épargne ainsi que les banques Raiffeisen sont en tête des employeurs de main d'œuvre féminine, à respectivement 45,2 % et 44,6 %. A fin 2017, les banques suisses employaient 35 040 femmes au niveau national (en équivalents plein temps).

5.2 Evolutions en 2018

L'enquête annuelle de l'ASB relative à l'évolution du personnel dans les banques fait apparaître pour le premier semestre 2018 un léger recul des effectifs en Suisse: le nombre de postes est passé de 86 234 à 86 120 entre la fin 2017 et juin 2018. Les effectifs comptent donc 114 postes de moins, ce qui correspond à une baisse de 0,1 %. En revanche, les effectifs à l'étranger se sont notablement étoffés (+2 274 postes) sur la même période.

²⁶ Enquête suisse sur la population active (ESPA) (2017)

Graphique 16

Effectifs en Suisse²⁷

En équivalents plein temps	Etat au 31.12. 2017	Etat au 30.06. 2018	Evolution au 1 ^{er} semestre 2018			
			Variation nette	Variation en %	Entrées	Sorties
Suisse	86 234	86 120	-114	-0,1%	5 566	5 680

Remarque: nombre de réponses 2018: 138

Source: Enquête de l'ASB (2018).

Au vu des chiffres détaillés des entrées et sorties, il apparaît que 5 566 postes ont été créés en Suisse sur les six premiers mois de l'année. En revanche, 5 680 postes ont été supprimés, d'où une réduction minime des effectifs (-0,1 %).

Les banques tablent en majorité sur une stabilité de l'emploi

Pour le second semestre 2018, 61,6 % des banques ayant répondu à l'enquête annuelle de l'ASB, soit 2,6 points de pourcentage de moins que lors de la dernière enquête, anticipent une stabilité de l'emploi. Elles sont 31,9 % à prévoir une hausse de leurs effectifs et 6,5 % à envisager une évolution inverse en Suisse. Dans les enquêtes effectuées ces dernières années, jamais les représentants des banques ne se sont montrés aussi optimistes quant à l'évolution des effectifs en Suisse. Ceux qui anticipent une stabilité ou une hausse de leurs effectifs représentent environ 92 % de l'emploi total, de sorte que l'on table sur une situation de l'emploi au minimum inchangée au second semestre 2018.

²⁷ Les effectifs en Suisse à fin 2017 tels qu'ils ressortent de l'enquête de l'ASB sont inférieurs à ceux résultant des statistiques de la BNS. Cet écart s'explique par le taux de réponse à l'enquête de l'ASB. L'enquête a été effectuée auprès de 234 banques en Suisse. Le taux de réponse a été de 59 %, ce qui représente 92,2 % des effectifs des banques en Suisse.

Graphique 17

Prévisions d'emploi pour le second semestre 2018

En % de toutes les réponses



Remarque: nombre de réponses 2018: 138

Source: Enquête de l'ASB (2018)

L'optimisme reste de mise

Dans les enquêtes relatives à l'évolution des effectifs, la majorité des banques ont toujours répondu «environ identique» ces dernières années. Mais depuis 2013, le nombre des banques prévoyant une baisse de l'emploi diminue, tandis que le nombre de celles anticipant une hausse de l'emploi augmente. En 2017, cette tendance s'est maintenue en ce qui concerne les prévisions de hausse. Près d'un tiers des banques interrogées (chiffre non pondéré) tablent sur une hausse de l'emploi au second semestre 2018. Ce regain d'optimisme par rapport aux années précédentes se manifeste aussi par le fait que la part des banques prévoyant une baisse de l'emploi au second semestre 2018 a diminué quasiment de moitié par rapport à 2017.

Stabilité de l'emploi dans presque tous les domaines d'activité

S'agissant des prévisions quant à l'évolution de l'emploi selon les domaines d'activité à fin juin 2018, on observe que les banques anticipent majoritairement une stabilité de l'emploi dans tous les domaines d'activité.²⁸ Des nuances se dessinent néanmoins. Ainsi, s'agissant du Retail Banking, de l'Asset Management institutionnel et des opérations de négoce, plus de 90 % des banques interrogées tablent sur une situation de l'emploi inchangée au cours des mois à venir. Dans le domaine du Private Banking en revanche, elles sont plus de 20 % à penser que l'emploi augmentera au second semestre 2018. Enfin, dans le domaine Logistique et Opérations, les prévisions pessimistes et optimistes sont à peu près équilibrées.

Graphique 18

Tendances de l'emploi au second semestre 2018

Total	Retail Banking	Private Banking	Asset Management institutionnel	Opérations de négoce	Logistique et Opérations (back office)
→ ↗	→	→ ↗	→	→	→

→ environ identique ↗ en hausse

Remarque: les tendances sont définies au regard des réponses pondérées du nombre de collaborateurs en Suisse en juin 2018. Le nombre de réponses varie entre 81 et 94 selon les domaines d'activité. Le total est de 138.

Source: Enquête de l'ASB (2018)

Baisse du taux de chômage dans le secteur bancaire

Selon les statistiques mensuelles du SECO, le taux de chômage dans le secteur bancaire a baissé au premier semestre 2018 par rapport à décembre 2017, à 2,3 %. Il se situe ainsi toujours en-deçà du taux de chômage moyen dans l'économie globale, qui était de 2,4 % en juin 2018.

²⁸ Employeurs Banques, l'Association patronale des banques en Suisse, publie régulièrement des chiffres actualisés dans son «Moniteur Banques» en ligne. En outre, l'étude «Perspectives de l'emploi 2019», qui paraîtra fin 2018/début 2019, fournira des données clés sur l'évolution de l'emploi à moyen terme dans le secteur financier. L'étude d'Employeurs Banques et l'enquête de l'ASB diffèrent en termes de méthode et d'horizon temporel, de sorte que toute comparaison de leurs résultats est à effectuer avec précaution.

6 Focus: Asset Management

Avec le Private Banking, l'Investment Banking, le Corporate Banking et le Retail Banking, l'Asset Management compte parmi les piliers porteurs de la place financière suisse et joue un rôle économique essentiel. Selon des enquêtes et des estimations récentes, à fin 2017, les banques, les directions de fonds, les négociants en valeurs mobilières et les Asset Managers géraient en Suisse des actifs à hauteur de quelque CHF 3 400 milliards – en hausse d'environ 13 % par rapport à l'année précédente. En 2017, dans le seul secteur institutionnel, les entreprises d'Asset Management employaient directement quelque 9 600 personnes, tandis que la branche totalisait près de 44 500 emplois indirects.²⁹ En comparaison internationale, la Suisse est un hub prisé pour ses bonnes conditions-cadres dans le domaine de l'Asset Management: les villes de Zurich et Genève se classaient respectivement quatrième et huitième en 2017.³⁰

²⁹ Institute of Financial Services Zug / Plateforme Asset Management Suisse (2018)

³⁰ Le classement établi par l'IFZ et la Plateforme Asset Management Suisse prend en compte des indicateurs politiques, juridiques, économiques, sociaux et technologiques.

Dans les développements qui suivent, on entend par «Asset Management» la production et la gestion de solutions d'investissement sous forme de placements collectifs de capitaux³¹ ainsi que de mandats individuels. Selon cette définition, l'Asset Management comprend des prestations financières destinées à la fois aux investisseurs institutionnels, comme par exemple les caisses de pension et les compagnies d'assurance, et aux investisseurs privés non institutionnels détenant un important patrimoine sous gestion fiduciaire.³² En font partie également les mandats discrétionnaires de gestion de portefeuille³³ ainsi que les mandats de conseil (*advisory mandates*).³⁴ En revanche, le *self-directed business*, les prestations de pure *custody* et les comptes de trésorerie en sont exclus.

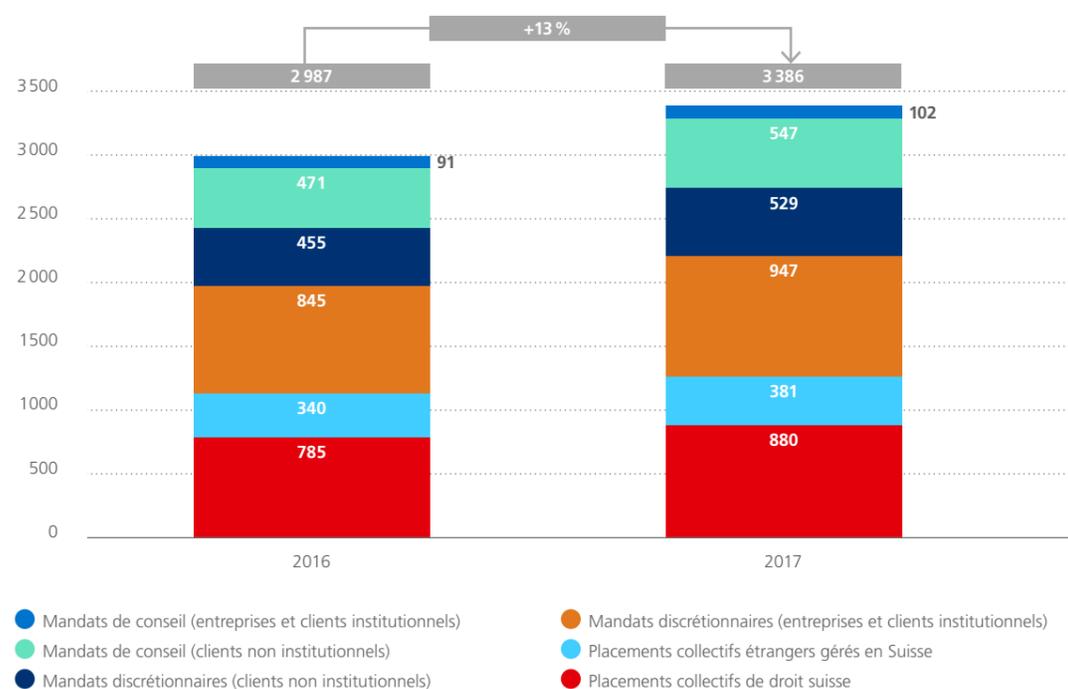
³¹ Les placements collectifs de capitaux (Collective Investment Schemes, CIS) sont des fonds gérés passivement ou activement selon le droit suisse ou étranger des placements collectifs. Les Exchange Traded Funds (ETF) ne sont pas considérés comme des CIS dans cette enquête.

³² Actifs pour lesquels les décisions de placement sont prises à titre fiduciaire dans l'intérêt des bénéficiaires.

³³ Mandat confié par un client à un établissement afin de gérer un portefeuille d'actifs et d'exécuter des ordres selon sa libre appréciation, mais conformément à des règles et des principes définis au préalable. Ce type de mandat repose sur un contrat conclu entre le mandant et l'établissement.

³⁴ Mandat confié par un client à un établissement afin de le conseiller sur un portefeuille de valeurs patrimoniales, mais dans le cadre duquel la décision quant aux suites à donner aux prestations de conseil appartient au client. Ce type de mandat repose sur un contrat conclu entre le mandant et l'établissement.

Graphique 19

Hausse des actifs sous gestion en Suisse**Hausse des actifs sous gestion en Suisse**

Les actifs sous gestion dans l'Asset Management en Suisse sont passés en 2017 de CHF 2 987 milliards à CHF 3 386 milliards (+13 %). C'est plus que quatre fois le montant total des avoirs de caisses de pension en Suisse et environ cinq fois le produit intérieur brut (PIB) du pays. En 2017, les mandats discrétionnaires représentaient la majeure partie des actifs sous gestion à CHF 1 476 milliards, dont CHF 947 milliards gérés pour le compte de clients institutionnels et CHF 529 milliards pour le compte d'investisseurs privés. Les placements collectifs de capitaux s'élevaient à CHF 1 261 milliards, dont environ deux tiers (CHF 880 milliards) gérés dans le cadre de placements collectifs de droit suisse. Quant aux mandats de conseil, à hauteur de CHF 649 milliards, ils se répartissaient entre clients institutionnels (CHF 102 milliards) et clients non institutionnels (CHF 547 milliards).

En termes de segmentation par clients, sur les CHF 3 386 milliards d'actifs sous gestion, CHF 2 208 milliards consistaient en des placements collectifs de capitaux et des mandats discrétionnaires pour des entreprises et des clients institutionnels.³⁵ Environ CHF 1 178 milliards étaient gérés dans le cadre de mandats pour le compte d'investisseurs et les mandats de conseil pour les investisseurs privés et institutionnels.

L'Asset Manager, un intermédiaire essentiel

Au vu de ces ordres de grandeur, on se rend compte combien l'Asset Management est un moteur pour l'économie suisse. En outre, l'Asset Manager joue un rôle d'intermédiaire entre bailleurs de fonds et investisseurs, ce qui fait de lui un chaînon essentiel sur la place financière suisse. Grâce à une allocation efficace des capitaux, qui se distingue par des décisions de placement rationnelles et méritocratiques, grâce aussi à une forte création de valeur et à des emplois attrayants, l'Asset Management contribue grandement à l'efficacité du marché et à la stabilité du système financier – sans oublier la gestion professionnelle des avoirs de prévoyance, qui relève également de l'Asset Management et participe à la stabilité financière globale.

³⁵ Ce chiffre correspond à la définition de l'Asset Management donnée par la Plateforme Asset Management Suisse et intègre la production et la gestion de solutions d'investissement sous forme de placements collectifs de capitaux et de mandats institutionnels individuels. Les investisseurs privés non institutionnels ne sont pas pris en compte.

Un important réservoir de synergies

S'il s'est développé dans l'ombre du Private Banking et de l'Investment Banking, l'Asset Management constitue aujourd'hui une discipline autonome et solidement établie sur la place financière suisse. Il affiche un important potentiel de croissance, à l'échelon national comme international. Son déploiement permet de diversifier la place financière, de compléter de manière optimale les prestations bancaires existantes et de faire progresser les domaines d'activité les moins dynamiques. Par exemple, un Asset Management qui fonctionne bien (processus d'investissement efficace et culture de la performance) soutient le Private Banking et contribue ainsi à le renforcer. Inversement, l'Asset Management bénéficie de la puissance financière et de la capacité d'innovation du Private Banking, ce qui favorise notamment le lancement de nouveaux produits dans un contexte institutionnel.

Graphique 20

Rôle économique de l'Asset Management



Sources: ASB et BCG

Indispensable: des caisses de pension qui exploitent l'univers de placement dans sa totalité

Outre les clients privés, les compagnies d'assurance et les fonds souverains, les caisses de pension suisses resteront les principaux demandeurs de prestations d'Asset Management au cours des années à venir. Leurs avoirs dépassent les CHF 900 milliards³⁶, soit 133 %³⁷ du PIB: en comparaison internationale, ils se situent dans le trio de tête en termes de volume des avoirs de prévoyance constitués par capitalisation.

Les caisses de pension ont néanmoins besoin d'assurer la rentabilité de leurs avoirs. Par le passé, plus d'un tiers des avoirs de vieillesse provenait des revenus de la fortune – le «troisième cotisant». Mais les rendements indispensables pour pérenniser la prévoyance vieillesse sont de plus en plus difficiles à générer dans la situation économique actuelle, en particulier dans le contexte de taux bas. En outre, l'espérance de vie s'allonge alors que l'âge de la retraite reste constant, ce qui accroît le besoin de financement en matière de prévoyance professionnelle. S'agissant de l'allocation des actifs (*asset allocation*), les caisses de pension se voient imposer des limites légales dont tout franchissement doit être justifié. Elles investissent pour l'essentiel dans des actions cotées, des obligations et des biens immobiliers situés sur le territoire suisse. La liste des placements assortis de limites, qui date des années 1970, procure une sécurité de façade et a pour effet que les caisses de pension sont réticentes à investir dans des placements alternatifs. Enfin, les dispositions relatives à la *prudent investor rule*, introduites au fil du temps, sont pour ainsi dire fantomatiques par rapport aux limites, elles-mêmes inadaptées à l'époque actuelle. Elles servent principalement de lignes directrices pour les grandes caisses de pension.

Afin d'accroître les rendements à long terme, il y a lieu d'évoluer dans deux directions. D'une part, les conseils de fondation et les responsables de l'allocation des actifs doivent adopter une nouvelle perspective et prendre en compte l'univers de placement dans sa totalité (donc recourir de plus en plus à des placements alternatifs comme les prises de participation, les placements privés, l'infrastructure ou les

36 Swisscanto (2018)

37 Willis Towers Watson (2018)

hedge funds). D'autre part, les prescriptions de placement doivent être modernisées, de manière à pouvoir mettre en œuvre une pratique institutionnelle conforme à la *prudent investor rule* susmentionnée dès lors qu'elle est pertinente ou souhaitée par le client.

Ces mesures visant à préparer la gestion future des avoirs de caisses de pension nécessitent que les décideurs politiques, les autorités, les caisses de pension et les Asset Managers travaillent main dans la main.

Les investisseurs privés de plus en plus attentifs au rendement

S'agissant des investisseurs privés, ce sont les UHNWI (*ultra high net worth individuals*, très fortunés) et d'autres investisseurs privés qui, le plus souvent via des opérations de Private Banking, conditionnent la demande d'Asset Management. Bien que la question du lieu demeure importante pour les clients, avec la suppression du secret professionnel du banquier en Suisse, la prestation elle-même devient primordiale. Celle-ci doit générer des rendements adaptés au risque et donner accès à des solutions de placement complexes et personnalisées. Les critères de sélection des placements en usage depuis longtemps dans le segment institutionnel s'imposent de plus en plus chez les clients privés aisés. A cet égard, la place suisse offre de remarquables conditions-cadres.

Un préalable nécessaire: l'accès aux activités de croissance à l'échelon mondial

L'activité d'Asset Management génère de la croissance. Pour que la place financière suisse en bénéficie, il convient de mettre en place un cadre réglementaire compétitif. Le secteur n'a d'autre choix que de privilégier la compétitivité internationale et la capacité d'exportation non seulement pour les prestations (performance et qualité du service au client), mais aussi pour les produits de placement.

Un accès non discriminatoire aux marchés internationaux de croissance et un *level playing field*, c'est-à-dire des règles du jeu identiques pour les Asset Managers suisses et étrangers, constituent les prérequis à un cadre réglementaire compétitif. Cela permet d'assurer une commercialisation active des produits et un accès aux segments importants de clientèle. Autre élément essentiel: une place de négoce qui fonctionne bien, qui soit équivalente à d'autres places financières internationales et

qui dispose d'un marché performant pour les émissions de titres à revenu fixe (obligations), en particulier s'agissant des échéances courtes. Enfin, les handicaps propres aux produits et inhérents au traitement fiscal des instruments de placement doivent être éliminés: en premier lieu, les droits de timbre sont à supprimer et l'impôt anticipé à réformer (cf. chapitre 1). C'est une condition essentielle pour accroître la production et l'émission de produits de placement en Suisse. Les prétendues pertes fiscales liées à ces mesures seraient plus que compensées par l'attrait renouvelé des conditions-cadres et l'impulsion généralisée donnée à la branche. Des estimations tablent sur une contribution annuelle de plusieurs milliards de francs aux recettes fiscales en cas de suppression des droits de timbre et de réforme de l'impôt anticipé. Cela renforcerait globalement la place suisse de gestion de fortune.

L'Asset Management, une chance à saisir pour la place financière suisse

Éliminer les handicaps structurels aurait d'importants effets positifs. En rapatriant certaines étapes de processus qui, à l'heure actuelle, sont «délocalisées» à l'étranger, on augmenterait la création de valeur des Asset Managers établis en Suisse. Cela stimulerait en outre les développements porteurs dans les domaines de la numérisation, des start-up innovantes et des investissements durables (*sustainability-ESG*, cf. chapitre 1), qui dynamisent la place suisse.

Toutes les conditions sont réunies pour que la Suisse soit performante en matière d'Asset Management. Forte d'un système économique et politique stable ainsi que d'une infrastructure moderne, elle dispose aussi du stock de capital requis pour fournir des prestations d'Asset Management attrayantes. En outre, elle est ouverte aux meilleurs talents, qui bénéficient d'un droit du travail souple et attentif aux besoins des entreprises. S'y ajoute enfin un cadre général favorable aux entreprises, notamment un système fiscal compétitif.

7 Bibliographie

Banque nationale suisse (BNS)

«Rapport sur la stabilité financière», 2018

«Les banques en Suisse 2017», juin 2018

«Portail de données», état juillet 2018

Comité consultatif «Avenir de la place financière»

«Jahresbericht 2017 zuhanden des Bundesrates» (en allemand uniquement), décembre 2017

Employeurs Banques

«Moniteur Banques» en ligne

Enquête suisse sur la population active (ESPA), 2018

Ernst & Young (EY)

«Global IPO Trends Q2 2018», juin 2018

Fonds monétaire international (FMI)

«World Economic Outlook», avril 2018

Institute of Financial Services Zug (IFZ), Hochschule Luzern

«IFZ FinTech Study 2018 – An Overview of Swiss FinTech», février 2018

Institute of Financial Services Zug (IFZ) /

Plateforme Asset Management Suisse

«Asset Management Study 2018 – An Overview of Swiss Asset Management», juin 2018

PricewaterhouseCoopers (PwC)

«Initial Coin Offerings – a strategic perspective», juin 2018

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

«La situation sur le marché du travail», diverses éditions

«Valeurs trimestrielles du produit intérieur brut», mai 2018

SIX Swiss Exchange

«Chiffres-clés SIX Swiss Exchange: juin 2018»

Swiss Sustainable Finance

«Swiss Sustainable Investment Market Study 2018», mai 2018

Swisscanto

«Etude sur les caisses de pension 2018», mai 2018

The Boston Consulting Group (BCG)

«Global Wealth 2018: Seizing the Analytics Advantage», juin 2018

«Global Wealth 2017: Transforming the Client Experience», juin 2017

Willis Towers Watson

«Global Pension Asset Study – 2018», février 2018

Z/Yen Group Limited

«The Global Financial Centres Index 23», mars 2018

•SwissBanking

Schweizerische Bankiervereinigung
Association suisse des banquiers
Associazione Svizzera dei Banchieri
Swiss Bankers Association

Aeschenplatz 7
Case postale 4182
CH-4002 Bâle

+41 61 295 93 93
office@sba.ch
www.swissbanking.org